

FACOLTA DI LETTERE e BENI CULTURALI

Corso di Laurea Specialistica : Scienze della Comunicazione Pubblica e Sociale

La Représentation de la femme à travers les médias italiens de Berlusconi.
Comparaison en Europe.

Tesi di Laurea in Scienze della Comunicazione Pubblica e Sociale

nonoononoonononononono

Tesi di Laurea di :

Marine Delaporte

Matricola : 0000642005

Capecchi

Relatore : Professoressa Pina Lalli

Correlatore : Professoressa Saveria

Session IV
Anno Accademico 2013 – 2014

**La Représentation de la femme à travers les médias
italiens de Berlusconi.**
Comparaison e

Avant-propos

Erasmus a 25 ans ! Lancé en 1987, ce programme emblématique d'éducation et de formation de l'Union européenne permet chaque année à 200 000 jeunes d'étudier ou de faire un stage à l'étranger. Pour mesurer son impact, de nombreuses études ont été diligentées qui, toutes, indiquent qu'un module de formation passé à l'étranger enrichit la vie des étudiants sur le plan de leur formation intellectuelle et professionnelle, au niveau de l'apprentissage des langues, de l'acquisition d'une pensée multiculturelle, de la gestion de l'autonomie et du développement de sa personnalité propre. Mais plus encore, Erasmus concrétise l'idéal européen de rapprochement des peuples et permet aux jeunes de mieux comprendre ce que signifie être « un citoyen européen ». Pour eux, « L'Europe » n'est plus une idée abstraite, mais devient un engagement profondément transformateur de l'identité personnelle qui les enrichit définitivement : il y a un « avant » et un « après » Erasmus.

Introduction générale

1. Présentation du plan

Ces lignes sont écrites avec conviction puisque, née en 1988, nous appartenons à la « génération Erasmus » et nous avons pu profiter de son programme.

En effet, jeune Française du Nord, étudiante en Communication, nous avons quitté l'université de Lille pour un premier séjour de neuf mois à l'université de Bologne.

Au retour, nous avons gardé un petit goût d'inachevé. Cette expérience à l'étranger avait été positive, mais trop rapide. Dès lors, c'est la maîtrise entière, un parcours de 120 unités et de deux années complètes, que nous avons décidé de poursuivre dans la même université étrangère. Durant ce second et long séjour, nous avons été davantage assimilée à la vie italienne. Pourtant, l'éducation, la culture, les habitudes relationnelles qui nous définissent ont été plus d'une fois interpellées par les grandes différences qui, dans certains domaines, nous faisaient mesurer ce qui m'éloignaient des étudiantes italiennes.

Ainsi en est-il des relations homme/ femme, au quotidien. Mais surtout de l'image et de la représentation des femmes relayées à grande échelle par la télévision italienne.

Notre surprise est venue tout autant de l'énormité de ce que nous regardions sur l'écran (les jolies jeunes femmes en tenues légères qui tenaient un rôle avilissant de « potiche » sans la moindre gêne...) que de l'absence de réaction des autres étudiantes : ce spectacle grotesque et humiliant leur paraissait « normal » .

Notre questionnement était donc pluriel : tout d'abord comme jeune femme (non féministe au sens strict), ensuite comme jeune européenne face à d'autres habitudes culturelles et sociales et enfin comme télespectatrice au regard critique, habituée dès l'enfance à une autre sorte de programmation.

Au départ de notre expérience « Erasmus » en Italie, c'est donc ces trois axes que nous nous proposons d'étudier dans ce mémoire. Le premier chapitre de ce mémoire sera consacré à la télévision, son histoire, son influence, le sens de l'image et son impact pédagogique. Une

interrogation sur le « gender » de Goffman clôturera cette partie. A travers la télévision toujours, nous étudierons ensuite la place de ce média ainsi que sa consommation chez le téléspectateur français.

Le chapitre deux s'intéressera à la télévision italienne de façon spécifique : ses origines, son histoire puis l'impact de la période Berlusconi.

Du constat des particularités de cette vision berlusconienne, nous serons amenée à nous interroger sur le statut des femmes en Italie, sur leur représentation à la télévision et leur situation au quotidien.

Ce qui est vécu par les femmes en Italie nous poussera à nous poser la question de la situation juridique des femmes dans le reste de l'Europe.

Enfin, la parole sera laissée à des étudiantes de plusieurs pays européens ayant séjourné en Italie.

Aujourd'hui, dans une nouvelle partie de notre parcours universitaire, nous avons rejoint Bruxelles à la recherche d'un stage et pour y parfaire la maîtrise d'autres langues. Bruxelles, capitale de l'Europe. Ville internationale et multiculturelle. Notre triple question de la femme (de son vécu comme de la représentation de son image), des différences intra-européennes et de la télévision trouve ici un nouvel écho. Riche de notre réflexion entamée en Italie, ressentons-nous ici le même questionnement ? Les femmes ont-elles acquis l'égalité, l'autonomie, le respect que cherche à leur donner la législation européenne ? Bruxelles n'est pas Bologne. Mais les surprises y sont nombreuses aussi.

Dans ce troisième chapitre, nous nous pencherons tout d'abord sur l'histoire du droit de vote des femmes en Europe. Ensuite, nous analyserons la situation particulière de la Suède, pays traditionnellement reconnu pour ses avancées sociales. Ensuite, nous lui confronterons la situation de la Belgique et de Bruxelles, capitale de l'Europe, à travers trois axes : la situation des femmes en politique, dans le monde du travail et dans les médias. A contrario, partant du documentaire d'une jeune réalisatrice, nous verrons combien le sexisme au quotidien est encore présent malgré les

avancées juridique du pays.

Le fil conducteur de ce mémoire sera celui du déroulement et du mûrissement de ma pensée au cours de mon séjour d'étude en Italie jusqu'à mon expérience actuelle à Bruxelles, avec le recul nécessaire pour me permettre de poser un regard critique sur ces années si riches.

2. Pourquoi cette recherche?

La question de la représentation des femmes dans la télévision italienne est au centre de notre démarche de recherche. Cette question s'est posée naturellement : de nationalité française, notre regard était habitué à un autre type de télévision que celle que nous avons découverte durant nos années d'étude à Bologne. Il s'est trouvé interpellé par ce qu'il voyait à la télévision italienne et tout particulièrement par les différences dans la place des femmes, la façon dont elles sont présentées, dans le rôle actif qu'elles y jouent en comparaison avec la télévision française et même celle d'autres pays européens. Ce phénomène est intéressant à analyser, car questionner la représentation des femmes à la télévision, c'est inévitablement s'interroger sur leur place dans la société de manière plus générale.

De plus, nous pouvons nous demander si « chosifiées » comme elles semblent l'être, les femmes ne sont pas devenues un moyen commercial pour faire monter l'audience et attirer le spectateur des chaînes italiennes.

Ce phénomène a certes déjà été traité, discuté diverses fois, en long et en large, pour arriver à la conclusion que la représentation de la femme dans certains médias est vue davantage comme un atout vendeur que comme une mise en avant de ses compétences propres. Dès lors, il ne s'agit pas de refaire ici la même étude. Par contre, nous avons cherché à aborder le sujet d'après un angle de recherche particulier et symbolique qui tient compte de la spécificité de notre vécu : celui de la génération « Erasmus » (25 ans) , amenée à voyager aisément d'un pays à un autre pour s'y

former et s'imprégner d'une autre culture, tout en partageant au quotidien la vie des étudiants d'une université étrangère. Erasmus, c'est vivre ensemble, mais aussi construire ensemble l'Europe de demain.

3. La télévision, miroir de la société ?

« La télévision est le miroir de la société. Si elle est son miroir, cela signifie que la société se voit – au sens fort du pronom réfléchi - à travers la télévision, que celle-ci lui offre une représentation d'elle-même. Et en faisant se réfléchir la société, la télévision en crée non seulement une image et une représentation, mais elle offre un lien à tous ceux qui regardent simultanément. Elle est, d'ailleurs, une des seules instances où la société se réfléchit, tout en permettant à chacun d'accéder à cette représentation. »¹

Pour compléter cette citation, il est important de dire que la télévision aide à comprendre une société mais elle aussi différente de la réalité, nous pouvons dire que la télévision est influencée par la réalité de la société et qu'elle influence aussi cette même société. Donc elle est certes un miroir mais elle ne représente qu'une partie de la réalité. L'analyse des programmes télévisuels est extrêmement intéressante, car elle montre combien l'espace de la télévision participe étroitement à la vie quotidienne.

En effet, « le téléspectateur n'est pas un individu arraché à son milieu et à ses habitudes. Bien au contraire, la télévision est devenue l'une de ses plus chères habitudes. Son mode de vie, son cadre de vie, son rythme de vie ont été modifiés par la télévision dans la vie domestique »².

1 Wolton Dominique, 2009 *La Télévision, une machine à communiquer*, CNRS édition, Paris / Extrait Wolton, *Eloge du grand public, une théorie critique de la télévision*, Champs/Flammarion, 1990 pages 126-127 .

2 Gauthier Guy, 1972, Pilard Philippe, *Télévision passive, télévision active*, Thema édition, page15

En d'autres termes, la télévision fait partie de nos habitudes, elle contribue à notre développement personnel et identitaire. Elle nous aide à construire des liens sociaux et à nous connecter au monde. Elle peut aussi être un pouvoir de manipulation, un moyen de diffuser des idées politiques ou économiques, d'influencer notre manière de penser, de consommer sans en avoir réellement conscience.

4. La place des femmes dans la société d'aujourd'hui.

La femme et sa représentation en image que nous livrent les médias sont en formidable évolution. En effet, elle représente une partie de la population qui n'a cessé d'évoluer, de se transformer depuis cinquante ans. À l'évidence, les médias témoignent de cette profonde mutation sociale. Depuis cinquante ans, la femme a acquis le droit de vote, celui de disposer de son corps, c'est-à-dire d'avoir la liberté de décider d'avoir un enfant ou d'avorter, le droit au travail et enfin le droit à l'égalité des sexes.

5. Communiquer ?

Une première approche du concept de communication peut être faite au départ de son étymologie. Le mot provient du verbe latin « communicare », qui veut dire « partager quelque chose, mettre en commun ». De ce fait, la communication est un phénomène inhérent à la relation que les êtres vivants entretiennent lorsqu'ils se rencontrent en groupe. Grâce à la communication, les personnes ou les animaux obtiennent des nouvelles ou des informations à propos de leur entourage, tout en pouvant les partager les uns avec les autres. La communication permet aussi la survie de l'espèce, de mettre place une organisation sociale et d'être capable d'en discuter. La communication est le moteur de l'évolution de la pensée et de la réflexion.

Le processus communicatif repose sur l'émission de signaux (sons, gestes, indices, etc.) qui permettent de faire passer un message. Pour que la communication soit une réussite, le récepteur doit être capable de décoder le message de l'émetteur et de l'interpréter. Le processus est complet à partir du moment où le récepteur répond et devient lui-même l'émetteur (l'émetteur original devient alors le récepteur de l'acte communicatif).

Dans le cas des êtres humains, la communication est un acte propre à l'activité psychique qui dérive de la pensée, du langage et du développement des capacités psychosociales de relation. L'échange de messages (pouvant être verbaux ou non verbaux) permet à l'individu d'avoir de l'influence sur les autres et d'être influencé à son tour.

Parmi les éléments que l'on peut distinguer dans le processus communicatif, nous retiendrons le code (un système de signes et de règles servant à représenter et à transmettre l'information entre l'émetteur et le récepteur), le canal (le média de transmission d'informations), l'émetteur (celui qui souhaite transmettre le message) et le récepteur (celui à qui le message est adressé).

La communication peut être affectée par le bruit, c'est-à-dire les informations inutiles qui polluent/parasitent la transmission d'un message (par exemple, distorsions au niveau du son, l'aphonie du locuteur, l'orthographe défectueuse).

Chapitre I . Partie théorique : la télévision et les rôles sociaux.

Première partie : Pour une connaissance et une compréhension de la télévision.

1.1. Histoire de la télévision en général.

La télévision peut se définir comme « *l'ensemble des procédés et techniques employés pour la transmission d'images instantanées d'objets fixes ou en mouvement, après analyse et transformation en ondes hertziennes* »³

Elle fut inventée entre les deux guerres mondiales, mais ne s'est développée comme média public qu'à la fin des années 1940 aux États-Unis puis en Europe. Héritière de la radio et du cinéma, la télévision a progressivement occupé une place dominante dans le système médiatique. La nouvelle forme de transmission d'informations, passant par l'ouïe et la vue, la rend fascinante.

Jusqu'à la fin des années 1950, la communication télévisuelle se caractérise par un statut expérimental. C'est tout d'abord aux États-Unis, puis en Europe que la télévision adopte un visage davantage contemporain. Dès l'origine, elle est placée sous le régime du droit privé et de la concurrence commerciale. Très vite structurée sous forme de réseaux regroupant des stations locales, elle connaît, dès les années 1940, un développement rapide (1,5 million de récepteurs en 1952) en offrant une programmation de spectacles à dominante distractive.

La télévision européenne change de visage à partir des années 1970. Progressivement, elle prend des traits qui la rapprochent des télévisions commerciales nord-américaines : ouverture au secteur privé, augmentation du financement publicitaire, multiplication des chaînes. Ces changements institutionnels s'opèrent en même temps qu'une transformation de forme de communication. Francesco Casetti et Roger Odin dans « *Télévisions mutation* » ont analysé cette étape comme le passage d'une « *paléo-* » à une « *néo-télévision* »⁴.

Pour comprendre ces deux idées, voyons tout d'abord leur définition. La paléo-

3 Dictionnaire *Petit Robert*, 2004.

4 Casetti, Francesco, Odin Roger, 1990, *Télévisions mutation*, Revue Communication, numéro 51, Seuil

télévision se « *caractérise par un parti pris pédagogique, incarné par des médiateurs qui entretiennent avec les spectateurs une relation asymétrique et hiérarchisée. Elle se traduit par une programmation discontinue, organisée autour d'émissions dotées d'une grande longévité, qui revêtent une fonction « rituelle » pour les téléspectateurs.*

La néo-télévision est « *la nouvelle ère qui se distingue par une tension accrue sur le destinataire, sans cesse sollicité par des animateurs. Campés dans des décors souvent construits à l'image des intérieurs des téléspectateurs, ces médiateurs au ton familier sollicitent en permanence les téléspectateurs sur le mode de la connivence, dans des émissions composites et articulées les unes avec les autres.* »⁴

La télévision se démarque du cinéma par le fait de créer une relation communicative. La « *télédiffusion directe d'images et de sons qui condensent en une même opération le tournage* » est différente du cinéma qui réclame un processus plus long, passant par le montage, puis la diffusion. Ce point de temporalité instantané fonctionne sur le même principe que la radio : le destinataire est en relation directe avec l'émetteur. Cette capacité est le fondement du pouvoir de la télévision, car « *elle contribue à susciter chez le spectateur un sentiment de « co-présence » et même de « co-participation » »* avec la séquence qui se déroule. Donc le spectateur se sent en communication immédiate avec le monde construit comme directement accessible. Devant cette image interprétée comme « *une fenêtre sur le monde* », le téléspectateur « *est porté à oublier (...) qu'une image enregistrée n'est pas, contrairement à une idée courante, plus objective que ne l'est un texte.* »⁵

C'est donc après 1970 que des émissions initialement dites « de débats » se proposent d'assurer une fonction explicative. Il y a ici l'idée de produire une vérité, d'exercer un véritable dialogue avec le spectateur. Puis, dans les années 80, la télévision connaît de considérables transformations. On assiste à une mutation des aspects de temporalité, c'est-à-dire que s'impose

⁵ Boyer Henri et Locharde Guy, 1998, *La communication médiatique*, Seuil page 95

l'information en temps direct, obligeant ainsi les autres médias à se redéfinir.

1.2. La télévision et son influence.

Cette partie a pour but de comprendre d'une manière théorique, en se basant sur les écrits de sociologues, d'écrivains ou de passionnés des médias, quel est le rôle de télévision, de s'interroger sur la possibilité et la manière d'interpréter les images, comme sur la sexualité naturelle et sociale.

Il est important de noter que la télévision a une influence véritable sur son spectateur. Elle a un rôle éducatif et représente la société. Elle permet de donner une norme sociale qui est applicable au pays. Elle est en soit fondateur de sens et permet à une population de s'identifier aux personnes animant la TV. Pour illustrer cela, prenons l'exemple des nombreux spectateurs qui regardent chaque soir les Journaux télévisés. Le JT a le devoir d'informer la population des dernières actualités en les traitant. Mais il vrai que la représentation des présentateurs diffère selon les pays, car chaque pays ayant sa culture propre ne transmettra pas le même message physique. *« La communication télévisuelle semble donc mettre le téléspectateur en relation immédiate avec le monde, construit comme directement accessible »*⁵

De plus, *« le numérique est enfin à l'origine de « nouvelles images », qui, en se banalisant, sont susceptibles de modifier notre rapport au réel »*⁵. Cette citation fait référence aux nouveaux moyens technologiques, on parle alors d'image numérique qui se différencie de l'image analogique, telle que la peinture, du cinéma, de la photographie et de la télévision traditionnelle qui sont le résultat d'une interaction physique (exemple : le pinceau qui touche la toile). L'image numérique est un processus logico-mathématique qui permet par un processus de pixellisation de donner de la couleur et d'avoir une définition de détails impressionnante, donc plus réelle. La reproduction d'images analogiques ne sera jamais aussi parfaite que l'image modèle, alors qu'avec l'image numérique, possédant comme un code génétique, il est possible de la reproduire

⁵ Boyer Henri, Lochard Guy, 1988, *La communication en mutation*, Seuil, page 95

indéfiniment sans perdre sa qualité.

1.3. L'image, lui donner un sens.

L'image n'est absolument pas déchargée de sens : d'une manière générale notre « œil est constamment à la recherche de sens . À chaque instant d'appréhension visuelle, notre esprit organise des configurations d'informations à partir d'une infinité de faits visuels qui se présentent à notre œil. Nous sommes programmés pour donner sens aux images que nous voyons, pour élaborer une synthèse, une cohérence, des connexions essentielles, des ressemblances dans la masse de nos impressions visuelles, tant et si bien qu'il nous arrive de dire « je vois » lorsque nous comprenons et pour expliquer une chose, nous disons « regardez, vous voyez... ». »⁶

Ainsi, nous constatons que le sens optique est lié à la compréhension : il y a l'idée de voir quelque chose, une scène, pour la comprendre, lui donner un sens. Il n'est de même pas rare d'avoir besoin de voir une action pour la comprendre et la reproduire. En suivant cette réflexion, nous pouvons nous demander l'importance de traiter une image dans son contexte. Une suite d'images ne peut être traitée en dehors de l'image d'avant et d'après ; elle a besoin d'être située pour prendre tout son sens. Alors pouvons-nous affirmer que « *le grand danger des images mobiles est de les traiter par des arrêts sur images, c'est-à-dire de rendre fixe ce qui était mobile en occultant la temporalité. L'image mobile est défillement par essence et doit être chronométrée, « décortiquée » dans ses séquences et ses articulations. »*

En 1962, Umberto Eco écrivait en 1962 « *On a parlé d'un espace télévisuel, déterminé par les dimensions de l'écran et une profondeur particulière liées aux objectifs des cameras. On a noté le caractère du « temps » télévisuel, qui s'identifie le plus souvent avec le temps réel (dans la*

⁶ Gervereau, Laurent, 2006, *Dictionnaire mondial des images*, Nouveau Monde éditions, page 154

prise de vues en direct d'événement ou de spectacles), et qui toujours est spécifié par son rapport avec un espace et avec un public placé dans certaines dispositions psychologiques. (...)La prise de vue en direct n'est jamais une reproduction pure et simple de l'événement, elle est toujours une interprétation de ce qui se passe, même si l'interprétation reste parfois de l'ordre de l'infinitésimal. »

D'après cette citation, nous comprenons bien que la télévision est un objet qui symbolise le réel. Cela dépend bien entendu, du choix de ceux qui font les images, donc les cameramans, les directeurs de production, le décor du plateau...etc. De plus, il existe un rapport similaire entre le temps de la télévision et celui de la vie réelle, c'est-à-dire que les actions se passent à la même vitesse. Mais malgré ces points communs entre la représentation de la vie réelle à travers la télévision et la réalité elle-même, ce que l'on nous donne à voir est toujours lié à une décision de choix d'images, donc à un point de vue subjectif, ne représentant donc pas la vraie réalité, mais un choix de réalité.

« Analyser une image mobile, c'est de cette manière analyser un choix qui implique l'analyste. Il s'agit non seulement de prendre en compte l'avant, mais l'après, mais aussi de travailler sur la situation propre du décrypteur et sur son rapport à l'univers iconographique. »⁷

1.4. Pour une pédagogie de l'image.

Durant nos études de communication, nous avons pu comprendre l'importance de décrypter une image, de comprendre son message et de savoir l'interpréter. Dans le sens contraire, nous avons appris à produire des images, à créer des messages dans le but de transmettre une idée.

Ainsi pouvons-nous dire qu'« apprendre à voir est aujourd'hui sans doute une démarche dont l'urgence est ressentie par tous ceux qui entretiennent une proximité avec les

⁷ Gervereau Laurent, 2004, *Voir, comprendre, analyser les images*, La découverte, pages 124, 128

images, et qui savent que nul ne saurait se satisfaire d'une lecture spontanée à l'heure ou l'information, le message (le « message iconique » dont parle Roland Barthes), le fait historique ou d'actualité, passent si souvent par l'image avant le texte. À l'heure également où, chacun le sait, l'on use et abuse de toutes sortes de distorsions et de truquages qui permettent de falsifier l'apparente vérité objective des images. Pour autant que celles-ci nous soient seulement révélées. »⁸

Ainsi pouvons-nous faire un parallèle avec notre sujet. En effet, quel est le message transmis par l'image des femmes dans la télévision italienne, surtout sur les chaînes privées de Mediaset ? Quel texte, quel rôle, les médias donnent-ils aux femmes ? De plus, une question plus importante serait de se demander si cette image donnée est en accord avec la réalité.

1.5. Erving Goffman : *L'arrangement des sexes*, 2009.

Concept développé: le « gender » La notion de «genre» est utilisée depuis les années 1960 aux Etats-Unis en sociologie et en anthropologie. En France, notamment sous l'influence de Lévi-Strauss, on a longtemps préféré parler de différences sexuelles. Dans les années 1980 et 1990, le croisement de la tradition anthropologique américaine et du structuralisme français a donné naissance à la théorie du genre.

A travers le critère du rôle de l'homme et de la femme, leurs rapports de force, l'idée de « nature = femme » et « culture= homme » s'est développée une réflexion renouvelée sur la société et sur le monde.

« Il s'agit de rompre avec une vision biologique des différences de comportements entre les sexes. » (...) « "Sexe" est un mot qui fait référence aux différences biologiques entre mâles et femelles (...) "genre", par contre, est un terme qui renvoie à la culture : il concerne la classification sociale en "masculin" et en "féminin" (...) On doit admettre l'invariance du sexe tout comme on doit admettre aussi la variabilité du "genre" ». Mais cette distinction entre inné et acquis, entre naturel

⁸ Gervereau, Laurent, 1999 , *Peut-on apprendre à voir l'image?* École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, page15.

et culture, biologique et sociale, reste un instrument encore limité, voire ambigu, dans son rapport avec « l'idéologie du genre », c'est-à-dire avec l'idée commune d'une nécessaire complémentarité sociale entre les sexes et la théorie fonctionnaliste de la socialisation, comme intériorisation des normes sociales et donc des rôles sexuels. »⁹

D'après cette citation, si l'on s'appuie sur la définition de Goffman concernant le sexe et le genre, nous pouvons nous demander si, dans la télévision en général, les femmes restent définies par leur sexe, donc par l'inné, le naturel plutôt que par leur genre, donc par l'acquis d'une identité propre à leur caractère social ?

« Le point central des analyses de Goffman porte sur l'observation des rapports entre hommes et femmes dans l'espace public, des interactions et de l'agencement liés à la co-présence corporelle des sexes : « Mon argument (a été) que les différences physiques entre les sexes sont en elles-mêmes très peu pertinentes pour les capacités humaines requises dans la plupart de nos entreprises. La question intéressante devient alors : comment, dans une société moderne, ces différences biologiques non pertinentes entre les sexes en viennent-elles à sembler d'une telle importance sociale ? Comment, sans justification biologique, ces différences biologiques sont-elles élaborées socialement ? La encore, la réponse fera appel à la réflexivité institutionnelle . » Situation de travail, réunions, jeux, sports, conversations....sont des situations sociales ou, par des rituels et des parades expressives, les hommes et les femmes peuvent effectivement mettre en représentation les différences de nature que la société dit être les leurs »⁹

En lisant cette citation, nous pouvons donc dire que la télévision est un espace de représentation permettant de mettre en scène les différences sexuelles biologiques et sociales entre homme et femme. Et donc, d'une certaine manière, qu'elle donne à voir le comportement de tel ou tel sexe.

Dans ce contexte, si nous commençons à parler de notre émission « Striscia la notizia », pouvons- nous nous demander quelle est la représentation des femmes que les « veline » donnent à

⁹ Goffman, Erving, 2009, *L'arrangement des sexes*, Dispute, page 19, 31

voir : est-elle basée sur la sexualité et non sur le genre ? En effet, nous pouvons constater que leur personnage répond à des critères primaires : les jeunes filles doivent être jolies, souriantes, bien faites et savoir danser. Elles ont un rôle de charmeuses. Mais elles ne sont pas dans la représentation de leur personnalité : elles montrent l'image de la femme-objet.

« Dans la société industrielle moderne, comme, semble-t-il, dans toutes les autres, le sexe est à la base d'un code fondamental, code conformément auquel s'élaborent les interactions et les structures sociales, code qui soutient également les conceptions que se font les individus de ce qui fonde leur nature humaine authentique. »⁹

« Ce ne sont pas, dès lors, les conséquences sociales des différences sexuelles innées qui doivent être expliquées, mais la manière dont ces différences ont été (et sont) mises en avant comme garantes de nos arrangements sociaux, et surtout la manière dont le fonctionnement de nos institutions sociales permet de rendre acceptable cette façon d'en rendre compte. »⁹

9 Goffman Erving, 2009, *L'arrangement des sexes*, Dispute, Collection Le Genre Du Monde, page 41, 44

Deuxième partie : Constat d'utilisation de la télévision. Médias et répartition du temps de vision des femmes dans un pays européen, la France.

Selon le *Rapport sur l'image des femmes dans les médias*, présenté par la Commission de Réflexion sur l'Image des Femmes dans les médias, présidée par Michele Reiser et rapportée par Brigitte Gresy, le 25 septembre 2008.

2.1. « Les médias ou la moitié de notre vie ».

Force est de constater que les médias ont désormais une place extrêmement importante dans la vie de tous les jours. En effet, en terme de temps, ils sont les partenaires les plus importants de notre vie quotidienne, dépassant souvent les relations interpersonnelles, que ce soit au travail ou dans la sphère privée. Cela témoigne donc de l'importance de leur fonction, tant sur la construction identitaire de chaque individu, sur leur vision du monde que sur l'attachement habituel que provoquent les médias.

2.2. Quelques chiffres représentant le temps de contact du téléspectateur moyen avec la télévision dans un pays européen, la France.

Les Français

D'après les sources de Médiamétrie, en 2008, un Français a en moyenne 42 contacts média et multimédia par jour, alors que ce nombre était de 35, deux ans auparavant.

-À 21h30, 45% des Français sont devant leur poste de télévision.

-90% des Français allument leur poste de télévision au moins une fois par jour.

Les Femmes

-En 2007, la « durée d'écoute quotidienne par individu » (DEI) des spectateurs femmes concernant la télévision est de trois heures quarante-cinq.

-Pour la catégorie dite « des ménagères », c'est-à-dire la femme de moins de 50 ans, la durée d'écoute atteint quatre heures.

-Pour les femmes de 15 à 24 ans, la durée d'écoute est de deux heures. En effet, cette tranche d'âge semble davantage tournée vers les nouveaux médias (internet, I-Pod, smartphones, tablettes...) Il est important de noter qu'il n'y a pas d'effet d'éviction des médias traditionnels par les nouveaux médias, car la durée d'écoute, que ce soit à la télévision ou à la radio, a augmenté en 2007. Bruno Chetaille¹⁰ précise ainsi que le marché des médias est donc plus un marché d'addition que de substitution.

-Mêmes chiffres impressionnants en terme d'indices d'équipements audiovisuels des femmes en 2007 : 98,8% des femmes sont équipées d'un poste de télévision (98,2% pour l'ensemble de la population) et 86,4% (87,6%) d'un lecteur DVD.

Selon le même sondage, nous pouvons noter que les internautes sont de plus en plus des femmes. Aux États-Unis, elles représentent plus de 50% et la France a atteint la parité en 2010 (sur les sept millions de blogueurs en France, 54% sont des femmes et 49% des femmes disposent d'une messagerie.)

2.3. Un repaire en chiffres sur la consommation des médias dans un pays européen, la France.

90% des femmes regardent la télévision un jour moyen de la semaine

78,4% lisent la presse

78,3% écoutent la radio

52% des femmes sont connectées à Internet

¹⁰ Sources Médiamétrie ; Audition de Bruno Chetaille, président de Médiamétrie ; voir compte rendu de son audition en annexe

47% des internautes sont des femmes

87% des moins de 35 ans sont internautes

54% des blogueurs sont des femmes

Après s'être penchés sur la consommation des médias par les femmes en France, il est intéressant de s'intéresser à ce que l'on peut nommer « la propriété du capital des médias » qui est quasi exclusivement masculine. Les moyens de production de l'imaginaire social sont donc contrôlés par des hommes.

L'environnement médiatique est donc dominé par cette vision créée par les hommes et les échappatoires semblent peu possibles, notamment pour la jeune génération et le public féminin. Ainsi « *les médias qui essaient de relativiser leur responsabilité en proclamant qu'ils n'ont pas pour vocation de représenter l'entière de la dimension politique, sociale et collective de notre société* », deviennent peu crédibles « *dans les situations actuelles de socialisation.* »¹¹

2.4. Les médias et leurs rôles : « Les médias sont des passeurs ».

Ce qui permet de comprendre notre environnement se fait par le biais des médias qui représentent la réalité et nous aident donc à en analyser le sens. « *Les médias permettent de gérer la relation entre notre cerveau et notre environnement ; ils sont des agrégateurs d'images, des socialisateurs¹² et en aucun cas le reflet exact du réel. Eric Macé parle, à ce propos, de « médiation médiatique »¹³. Les médias sont un moyen majeur de socialisation. Les modèles qu'ils génèrent représentent un mode de connaissance qui contribue dans un même temps à « l'élaboration des identités individuelles et sociales, à la diffusion de normes, conduites et valeurs ».*

11 Rapport sur l'image des femmes dans les médias, présenté par la commission de réflexion sur l'image des femmes dans les médias, présidente Michele Reiser et rapporteuse Brigitte Gresy, 25 septembre 2008, page 11

12 Entretien avec Divina Frau-Meigs, professeur à Paris 3 et chercheuse au CNRS dans l'unité mixte de recherche « communication, médias et politique »

13 Macé Eric, 2006, *Les imaginaires médiatiques, une sociologie postcritique des médias*, éditions Amsterdam.

Selon Sylvie Cromer¹⁴, « tout système de représentation est aussi un système de valeurs. (...) Il est important de souligner que les représentations ne sont pas le reflet de l'état de la réalité, mais donne à voir une mise en forme, voire une mise en ordre de la réalité, visant non seulement à expliciter un ordre social établi, mais aussi à le légitimer. »

À partir de cette description, nous comprenons que les images « sont un moyen puissant dont dispose l'être humain pour commencer à construire et ordonner son monde intérieur »¹⁵ Le spectateur peut être transformé par le pouvoir de l'image qui entraîne ainsi le jeune spectateur à s'identifier à un modèle proposé. D'où l'importance des modèles d'identification.

En effet, cela ne devient possible que si les images apparaissent comme des modèles construits comme la réalité afin de permettre au public de déclencher « le travail psychique de transformation intérieure, le travail de symbolisation qui ouvre la voie à la construction de leurs propres représentations ».11

Les médias sont donc responsables de notre vision du monde, car ils jouent un rôle considérable dans la fabrication du corps et de l'identité sexuée ; ce sont les médiateurs de la vie réelle.

« C'est en effet parce que les médias sont des passeurs que les caricatures inévitables dans le traitement d'un sujet qui fait que l'on simplifie et radicalise les rôles et qu'on privilégie les extrêmes alors même que ces derniers sont poreux dans la vie réelle sont dangereuses; de même que la recherche de la dispute plus que de la discussion dans les « talk » et l'acharnement à produire de la sensation et non du sens sont des comportements qui donnent aux consommateurs des dynamiques illusoire selon laquelle tout est possible ; alors même que la vie doit permettre d'apprendre à faire avec sa frustration, doit apprendre le manque ontologique d'où émerge le désir. »¹⁶

Tels sont les tours de passe-passe auxquels se livrent souvent les médias et qui font

14 Cromer Sylvie, professeur à l'université de Lille II, *Comment la presse pour les plus jeunes contribue-t-elle à élaborer la différence des sexes ?* Dossier d'étude n° 103, avril 2008, CNAF

15 Tisseron Serge, *conférence prononcée en mai 2003, Images violentes et violence des images*, à Barcelone

16 Entretien avec Michela Marzano, chercheuse au CNRS dans l'unité de recherche du CERSES (centre de recherche sens, éthique et société) le 6 mai 2008

qu'ils nous fascinent et nous attirent, mais qu'ils peuvent aussi nous plonger dans un état de frustration à titre individuel ou d'illusion sur notre *monde*, à titre *collectif*.

Chapitre II : En Italie.

Première partie : La télévision italienne selon l'ouvrage « *La Télévision italienne* », de Jacques Mousseau, journaliste français 1984.

1.1. Les grandes dates.

1910: loi attribuant au gouvernement italien, et non à l'État, le monopole des télécommunications. Dès l'origine, la loi fait apparaître que le gouvernement n'a pas l'intention de gérer lui-même son monopole, mais qu'il entend le concéder, gardant un droit de contrôle.

1923 : reformulation de la loi de 1910 — sous l'égide de Mussolini, un an après « la marche sur Rome » — dans laquelle le mot « État » est transformé en mot « Gouvernement ».

1924 : naissance de la société URI (Union Radiofonica Italiana), première entreprise d'exploitation des ondes radiophoniques (avec une concession de six ans). L'URI réunit la société Radiofone, filiale du groupe Marconi, et la SIRAC, filiale de la Western Electric,

1927: naissance de l'EIAR (Ente Italiano per le Audizioni Radiofoniche), première société qui exploitera concrètement les ondes radiophoniques. La création de l'EIAR marque le retrait des intérêts étrangers de l'exploitation des ondes radiophoniques en Italie.

1933 : La SIP (un groupe industriel piémontais) devient majoritaire dans l'EIAR. Dans le même temps, l'IRI — organisme public italien qui a évité la faillite à de nombreuses entreprises pendant la crise de 1929-1930 — devient un partenaire minoritaire du groupe SIP. Indirectement l'État italien entre ainsi dans la gestion quotidienne de l'EIAR, la radio italienne.

1945 : création de la RAI (Radiotélévision Audizioni Italiana), société par actions (décret du 3 avril) et renaissance de la radio en Italie.

1952 : le ministère des Postes accorde pour vingt ans à la RAI-TV le droit exclusif d'émettre des signaux de télévision (décret du 26 janvier).

1954: lancement de la télévision en Italie (première chaîne) avec 88 000 abonnés (3 janvier).

1960: La Cour constitutionnelle italienne reconnaît la légalité du monopole d'État (décision 59). Elle fonde son argumentation sur la rareté des ondes hertziennes. Deux sociétés, l'une à Rome, l'autre à Milan, avaient tenté d'exploiter des stations privées de télévision.

1961 : lancement de RAI 2, la deuxième chaîne de télévision (4 novembre)

1964 : la télévision dépasse les 5 millions d'abonnés.

1968 : le réseau de RAI 1 atteint 98 % de la population, celui de RAI 2, 90%

1971 : La RAI dépasse les 10 millions d'abonnés. Apparition des premières télévisions privées.

1972 : Le décret du 15 décembre 1952 accordant à la RAI l'exclusivité d'émettre des signaux de télévision est prolongé jusqu'au 31 décembre 1973.

1973 : Le décret de 1952 est à nouveau prolongé jusqu'au 30 avril 1974.

1974 : La cour constitutionnelle italienne définit des limites au monopole de la RAI (décision 255 et 226 du 9 juillet).

1975 : Une loi du 8 février établit le nouveau statut de la RAI (loi 103). Le contrôle de la RAI est transféré du gouvernement au parlement — qui nomme en son sein une commission parlementaire spécialisée de 16 membres. RAI 1 et RAI 2 deviennent des organismes autonomes.

1976 : la Cour constitutionnelle déclare illégaux certains aspects de la loi 103 de 1975 et met fin au monopole de la RAI (décision 202 du 28 juillet).

1978 : projet de loi sur l'audiovisuel public et privé. Selon Meida-Forum, on dénombre en Italie 246 stations privées de télévision.

1979 : lancement de la 3e chaîne de télévision de la RAI, placée sous la responsabilité des régions (15 décembre).

1980 : la RAI dénombre 450 télévisions privées.

1983 : l'audience totale des télévisions privées dépasse celle de la RAI 1. Deux réseaux de TV privées se partagent l'essentiel du marché (Canale 5 et Euro TV).

1984 : l'Italie vit toujours dans un vide législatif : il n'existe pas de loi générale sur l'audiovisuel.

1986 : Berlusconi décide de faire de la publicité à son image.

Depuis 1994, date de l'arrivée de Silvio Berlusconi au pouvoir comme président du Conseil des ministres, la communication de masse, notamment à la télévision, est le lieu

d'expression du social où les codes culturels sont partagés par le pays entier.

Durant ces nombreuses années, la télévision a été le moteur de la modernisation italienne, favorisant les mutations sociales et culturelles tout en réunissant la population de masse.

Elle a permis le développement d'un idéal collectif national. 2001, Berlusconi décide de séduire son public à travers diverses émissions comme le programme électoral du *Polo della Libertà*. La même année, il crée un coup marketing en envoyant chez tous les Italiens une revue appelée « *Une histoire italienne* » qui raconte l'histoire de sa vie dans un style « romans-photos » et des magazines destinés à un public familial.

« *Son but est l'identification-amour du public, ce qui est obtenu en montrant son visage humain et commun, voire son appartenance au peuple et, en même temps, ses capacités extraordinaires, celles qui lui permettent d'être investi du rôle de Chevalier, de guerrier et de vengeur du corps social.* »¹⁷

Son but est en effet de séduire son public, le faire sentir près de lui.

1.2. Un mot sur l'histoire de la TV italienne.

Pour gérer le développement et la gestion du secteur audiovisuel italien, le pays, comme d'autres en Europe, s'appuie sur le système du monopole d'Etat avec pour base une taxe fiscale (différent du système des oligopoles, qui se base sur la recette publicitaire). Le 15 juillet 1976, une déclaration de justice affirme contraire à la constitution le monopole dont la RAI (l'organisme italien de service public pour la radio et la télévision) fait preuve et c'est donc une vague de télévisions privées qui déferlent sur les chaînes italiennes. En effet, le secteur privé de la télévision représente aujourd'hui une puissance égale au secteur public.

Nous pouvons donc constater que l'histoire de la télévision italienne est rythmée par deux périodes : l'avant et l'après de la décision de la Cour constitutionnelle, chacune comportant des points importants liés à la vie politique italienne.

¹⁷ Vincenzo Susca, Phénoménologie de Silvio Berlusconi, *Sociétés* 2/2004 (n° 84), pages 41, 56.

-1945-1963 : la Démocratie chrétienne, parti de droite, a régné sans partage sur l'organisation de la RAI comme sur la vie politique italienne.

-1963-1974: la D.C. a été amenée à partager le pouvoir au sein de la RAI avec d'autres partis politiques dont l'appui lui était nécessaire pour réaliser la coalition permettant de former un gouvernement et de se maintenir au pouvoir.

-1974-1979 : les télévisions privées se multiplient dans les régions, avec des ambitions locales, comme le leur a commandé la décision de la Cour constitutionnelle.

Depuis 1980 : le secteur privé de la télévision s'est organisé en grands réseaux nationaux, directement concurrents -souvent heureux- de la RAI et dans un certain vide juridique, puisqu'il n'existe toujours pas une loi d'ensemble sur l'audiovisuel.

1.3. Un mot sur l'histoire de la RAI (Radiotelevision Audizione Italiana).

La Rai fonctionne comme un organisme public, l'Etat en possède toutes les actions à travers divers intermédiaires et il interdit les transferts. La RAI est la continuité de l'EIAR (Ente Italiano per le Audizione Radiofoniche, crée en 1927 sous le fascisme), jusqu'à en garder le même personnel, y compris en ce qui concerne la responsabilité de production de l'information. En effet, l'Etat italien voulait conserver les membres loyaux du parti de la démocratie chrétienne.

Dans les années 50, un changement s'opère : peu à peu le personnel de l'époque fasciste est remplacé. Entre 1952 et 1971, les Italiens, équipés de la télévision, comblent leur retard sur l'Europe : ils sont 10 millions à être équipés d'une poste et à avoir payé la redevance.

Dans son œuvre « *La Télévision Italienne* », Jacques Mousseau, journaliste français,

écrit que le taux de pénétration a été plus rapide dans le Nord du pays, avec une moyenne de 77, 9 % en 1975, que dans le Sud, plus pauvre, avec une moyenne de 61, 5 % . Cette différence est principalement liée à des raisons économiques. ¹⁸

L'Italie étant bordée par différentes frontières peut aisément capter des télévisions étrangères, telles que celle de la Suisse à Lugano, ou la Télé de Monte-Carlo installée à Monaco (qui possède des contrats publicitaires sur le marché italien) ou la station yougoslave de Capodiskzia, ou encore des chaînes françaises. Cette caractéristique est essentielle, car elle a participé à l'impatience des entrepreneurs italiens sur le monopole de l'Etat à développer des stations privées. Ainsi, dès 1959, des expérimentations de chaînes ont lieu à Milan. Mais en 1960, la Cour constitutionnelle reconnaît la validité du monopole de la Rai en mettant le point sur la rareté des ondes hertziennes qui ne permet pas l'accès à tous. C'est donc dans une idée d'égalité que le service de la radio-télévision reste à la charge de l'Etat qui demeure impartial et objectif pour gérer l'intérêt du pays.

1.4. « La Démocratie chrétienne a gouverné la RAI comme elle a gouverné l'État. »

La RAI a été pendant 25 ans le miroir des ses hommes politiques. En effet, elle a *« reflété l'équilibre des forces politiques qui se trouvaient placées par les élections successives à la tête de l'Etat, un système institutionnel favorisant le multipartisme »*¹⁸ *« De 1948 à 1963, la Démocratie chrétienne a réalisé une véritable « occupation » de la RAI — réussissant à tenir les autres partis à l'écart des responsabilités »*.¹⁸

De 1945 à 1975, la politique italienne a été dominée par la Démocratie chrétienne, avec le soutien de différents partis centristes comme le PLI, le parti libéral, ou le PRI, le parti républicain ou le PSDI, le parti social-démocrate. Puis avec le soutien de partis socialistes comme le PSI. En 1975, c'est le PCI, parti communiste, qui se trouve être le premier parti d'Italie même, « la

¹⁸ Mousseau, Jacques, 1984, *Communication et le langage, La Télévision en Italie*, Numéro 61, page 105

Démocratie chrétienne restait le seul grand parti capable de former autour de lui une coalition de gouvernement. »¹⁸

C'est cette vie politique que reflète la RAI, avec la prédominance du contrôle du parti démocrate chrétien, mais qui a dû, peu à peu, apprendre à composer avec d'autres partis puis avec des concurrents. En 1954, date de l'apparition de la télévision, un département des programmes fut créé au sein de la RAI, mais celui-là était parallèle aux départements des programmes de radio. Dans le but de garder le contrôle, tous les postes à hautes responsabilités furent délégués à des amis du parti de la Démocratie chrétienne.

1.5. Un écart entre le RAI et son public.

Le directeur général de la RAI était nommé par le gouvernement dans le but de garder la même ligne de conduite imposée par la Démocratie chrétienne. Ce fut en effet le cas avec le docteur Ettore Barnabei, ancien animateur du quotidien *Popolo*, ami personnel du président Fanfani, qui resta en poste de 1961 à 1974. L'idée était que chaque prise de position, choix et décision était prise par lui.

« La Démocratie chrétienne ne représentait pas seulement des forces politiques ; c'était aussi — et c'est toujours — un ensemble de valeurs et de principes qui ont imprégné la RAI dans son tissu intime » 18. A tel point que, petit à petit, un décalage a commencé à se faire sentir entre les idées diffusées sur la RAI et les mentalités du peuple italien.

Une autocensure interne s'établit afin de rester dans la ligne de conduite promue par la Démocratie chrétienne.

« Des mots simples furent bannis du vocabulaire des journalistes et des animateurs, par exemple, parce que, dans le langage populaire, ils avaient une connotation sexuelle. Tous les programmes promurent longtemps les valeurs défendues par la Démocratie chrétienne : unité de la

¹⁸ Mousseau, 1984, Jacques, *Communication et le langage, La Télévision en Italie*, Numéro 61, page 105,

famille, refus du divorce, condamnation des relations sexuelles hors du mariage, rejet de la contraception. Une pruderie imprégna les plus innocentes productions comme les spectacles de variétés. Les hommes de l'information et des programmes prirent l'habitude de traiter les sujets de façon insipide, en gommant tous les thèmes ou aspects épineux, afin de ne pas être trop en désaccord avec eux-mêmes ni en contradiction avec le pouvoir dont ils dépendaient. A s'en tenir à un immobilisme de la morale et des mœurs, la RAI finit par ressembler de moins en moins à l'opinion publique qui évoluait en Italie comme ailleurs. »¹⁸

C'est donc à la suite de comportements et d'idées trop étriquées qu'un sentiment d'oppression gagna le public italien, en menant la chaîne publique sur le terrain du privé.

1.6 La liberté de la télévision privée

La décision de la Cour constitutionnelle a permis à l'Italie d'être le théâtre d'une émancipation de la radio et de la télévision dans le secteur privé.

Entre les années de 1974 et 1984, le développement de la télévision privée a connu deux phases :

-une première qui concerne « *le développement local, avec une multitude d'initiatives, souvent animées par un désir de création plus que par un souci de gestion* »¹⁸ dura environ cinq ans. Cette période est aussi marquée par une concurrence sauvage, si bien que les chaînes sont obligées d'inscrire leur sigle dans un coin de l'image dans le but d'éviter d'être utilisées par d'autres rivaux.

-Puis une seconde phase entre 1979-1980, qui se veut consolidée et plus sérieuse dans la création de stations locales. De même, le marché semble différent et « *les hommes de gestion qui sont aussi des hommes de profit, ont pris le pas sur les hommes de création.* »¹⁸

Ainsi, pendant cette période, divers groupes comme Italia Uno, du groupe d'édition de Rusconi, la Rete 4, du groupe de presse et d'édition Mondadori, ont dû céder leur contrôle à Berlusconi.

¹⁸ Mousseau, Jacques, 1984, *Communication et le langage, La Télévision en Italie*, Numéro 61, page 106,

Actuellement, la télévision italienne est composée de quatre réseaux privés, dont trois sont contrôlés par Berlusconi et un public : la RAI.

1.7. Berlusconi, une concurrence rude.

« La personnalité de Silvio Berlusconi, bâtisseur du plus important des réseaux privés, Canale 5, et actionnaire majoritaire, en outre, aujourd'hui du réseau Italia 1, arraché pour 35 milliards de lires à la puissante maison d'édition Rusconi, et du réseau Rete 4 arraché à Mondadori, symbolise ces dix années d'aventure. Aucune expérience de presse, de radio ou d'édition n'avait préparé au monde des médias ce promoteur immobilier qui avait bâti sa fortune dans la construction- des nouveaux quartiers résidentiels de Milan. »¹⁸.

En effet, Silvio Berlusconi avait compris qu'une nouvelle ère s'ouvrait en Italie et que le maître mot appartiendrait à celui qui aurait davantage d'argent. Pour séduire le public, Berlusconi a su lui faire plaisir en menant *« une politique agressive sur deux plans :- plan financier, en rachetant ou en créant des stations et en les réunissant par des relais ;- plan des programmes en flattant démagogiquement le public dans ses goûts (séries et films américains) et en s'assurant, par la rapidité de décision et l'argent, les meilleurs coups face à la RAI : exclusivité de la coupe du monde de football en 1982, les jeux Olympiques de Los Angeles en 1984. »¹⁸*

En 1985, Silvio Berlusconi ajoute les quatorze stations Italia 1 au réseau de Canal 5, qui comptait quarante stations. De plus, pour développer son réseau, il achète l'hebdomadaire de la télévision « Sorrisi et Canzoni » à Rizzoli, pour 20 milliards de lires.

Toujours dans l'optique de séduire un large public, Berlusconi rachète les animateurs vedettes de la RAI, dont la popularité est le résultat de nombreuses années de travail, comme Aba Cercuto, qui présentait « Bongiorno Italia » ou en encore Mike Bongiorno qui en 1983, quitte la RAI pour Canale 5. C'est progressivement que Berlusconi attire les vedettes des autres chaînes pour

¹⁸ Mousseau, Jacques, 1984, *Communication et le langage, La Télévision en Italie*, Numéro 61, page 111.

faire monter l'audience des siennes. Ainsi la RAI se retrouve obligée, pour conserver son animatrice vedette Raffealla Carra, qui rassemble 10 millions de téléspectateurs, de lui proposer un contrat de cinq milliards de lire et une l'exclusivité de trois ans pour éviter que celle-ci ne réponde aux convoitises de Canal 5. Le gouvernement italien s'indigne des méthodes utilisées, les qualifiant de « capitalisme sauvage », mais, pour rester dans le marché, le service public n'a d'autre choix que d'y participer. Cette rude concurrence « privé-public » fait de même augmenter les prix des séries télévisées, comme, par exemple, un épisode de Dallas « *qui est passé de 8 000 dollars en 1981 à 30 000 en 1983* ». ¹⁸

Pour rester dans cette course frénétique, Berlusconi décide de racheter les événements sportifs mondiaux en proposant des offres plus intéressantes, évinçant ainsi la RAI, qui était l'acheteur traditionnel. « *Il a développé les émissions les plus populaires : des jeux avec des lots importants pour les gagnants, des variétés avec des vedettes internationales (Aznavour, Mireille Mathieu, Charlotte Rampling) et un corps de ballet de 80 ravissantes danseuses attaché à Canale 5.* »¹⁸ Pour Berlusconi, la guerre contre le service public est égale à celle du service privé. C'est ainsi qu'en 1984, il prend pour 135 milliards de lires, le contrôle de la Rete 4, initialement du groupe Mondadori (groupe éditorial italien). « *Avec Canale 5, Italia 1 et Rete 4, Silvio Berlusconi draine 810 milliards de publicités en 1984, soit le double de ce que parvient à recueillir la RAI.* »¹⁸ Ainsi le marché est-il partagé entre l'Etat- c'est-à-dire la RAI- et le privé- c'est-à-dire Berlusconi.

Par ailleurs, le reste de l'Europe reste majoritairement attaché à « *l'encadrement du secteur audiovisuel par un Etat vigilant, quand ce n'est pas aux stricts principes du monopole et du service public* ». L'Italie est donc un cas qui mérite une attention toute particulière, avec cette « *question posée par l'évolution des technologies et des opinions publiques - sans tomber dans les pièges tendus par l'argent* »¹⁸

Ainsi, pour conclure cette partie, il est important de constater que le parcours de la télévision italienne a reflété directement une évolution politique, économique et sociale. En effet,

¹⁸ Mousseau, Jacques, 1984, *Communication et le langage, La Télévision en Italie*, Numéro 61, page 112, 116.

comme le dit Jacques Mousseau :« *Toucher à la télévision, c'est toucher à l'ensemble de la culture au centre de laquelle elle est aujourd'hui partout installée.* »¹⁸

Deuxième partie : Constat et analyse des chaînes de Berlusconi

2.1. Etat des lieux actuel: nombre de chaînes / commerciales ou publiques / financement/ Berlusconi : avant-après.

Mediaset est un groupe de médias italien présent dans le secteur télévisuel, la production audiovisuelle, la presse et l'internet. Il contrôle notamment les chaînes de télévision italiennes comme Canal 5, Italia 1 et la Rete 4. Fondé par Silvio Berlusconi, Mediaset est contrôlé par sa famille au travers de la holding ¹⁹ Fininvest S.P.A (Finanziaria Investimento), elle-même détenue à hauteur de 96%.

2.2. Constat sur la représentation de la femme dans la TV italienne et dans société.

Nous pouvons constater que la représentation de la femme dans télévision italienne est surtout une représentation de quantité plus que de qualité. En effet, il n'est pas rare de voir des jeunes femmes peu vêtues dont le but est de convaincre le spectateur de ne pas changer de chaîne. Elles ont donc une fonction esthétique, présentes sur le plateau pour leur beauté. Elles servent d' « appât » !

Ce constat s'élargit d'une manière plus générale dans d'autres domaines comme celui de la politique ou de l'égalité des salaires entre hommes et femmes. En Italie, la parité homme-femme est loin d'être une réalité. L'article 51 de la Constitution italienne, modifié en 2003, garantit pourtant l'accès des femmes aux fonctions électorales : « *Tous les citoyens des deux sexes peuvent accéder de manière égale à l'administration publique et aux fonctions électorales, selon les conditions prévues par la loi. [...] Dans ce but, la République promeut l'égalité des chances entre les femmes et les hommes* ». Plus diplômées que les hommes, les femmes restent cependant sous-représentées au parlement. Elles occupent à peine 20 % des sièges de la Chambre des députés et du

¹⁹ Un holding est une société ayant pour vocation de regrouper des participations dans diverses sociétés et d'en assurer l'unité de direction.

Sénat. Au 1^{er} janvier 2013, l'Italie se situait au 63^e rang mondial de la représentation féminine au parlement, selon le classement de l'Union interparlementaire. La France, quant à elle, se classait au 37^e rang.

Notons que la question de la parité homme-femme en Europe et dans le monde, ainsi que celle des droits accordés aux femmes seront traitées de façon plus complète dans la troisième partie de ce mémoire.

Aux dernières primaires du Parti démocrate (centre gauche), une femme faisait pourtant partie des candidats : Laura Puppato, élue sénatrice de Vénétie, le 25 février 2013.

Les gouvernements qui se succèdent offrent encore une place marginale aux femmes. Le gouvernement de Mario Monti, en comptait seulement trois.

De plus, certaines femmes ayant obtenu des postes importants dans les différents gouvernements de Silvio Berlusconi ont souvent un passé sulfureux. Les anciennes maîtresses du *Cavaliere* se retrouvent sur les listes du PdL. En Lombardie, une ex show-girl, Nicole Minetti est l'une d'entre elles. Circule alors l'idée que ce sont leurs formes avantageuses et leurs mœurs qui leur ont ouvert des postes significatifs en politique. Par ailleurs, dans une Italie influencée par le Vatican, est toujours présente l'idée que la femme politique est soit une mère qui délaisse son rôle de maîtresse de maison, soit une maîtresse qui use de son charme pour obtenir une place.

L'exemple le plus symbolique reste celui de La Cicciolina. Cette ancienne actrice porno a obtenu un siège dans la région du Latium en 1987. Elle a d'ailleurs récemment exprimé le souhait de se présenter à la mairie de Milan.

2.3. La sous-représentation des femmes reflète la société.

La faible représentation de la femme dans la vie politique italienne n'étonne plus guère au vu de leur place dans l'économie ou la société.

L'emploi des femmes atteint seulement 45 %: c'est un des plus faibles des pays de l'OCDE. Dans les affaires, les hommes occupent 83 % des postes d'encadrement. Hors banques et assurances, 63 % des entreprises cotées en Bourse n'ont aucune femme au sein de leur conseil d'administration.

2.4 « *Il corpo delle donne* » le livre et le documentaire de Lorella Zanardo, 2011.

Lorella Zanardo est consultante, organisatrice, formatrice et professeure. Elle a été dirigeante d'une société multinationale. Elle a de même coordonné des projets de Diversity Management pour la Communauté européenne. Elle a habité plusieurs années à l'étranger. Depuis longtemps, elle expérimente avec passion le potentiel du corps féminin à travers le théâtre, la danse et le chant et fait partie du comité directionnel de la Win (Organisation Internationale des femmes modernes travaillant , dont le siège est à Oslo).

Pour mener cette étude, nous nous baserons sur le livre et le documentaire de vingt-cinq minutes qui en a été tiré, « *Il corpo delle donne* », publié en 2010 en Italie (Feltrinelli) et diffusé sur internet depuis le printemps 2009. Le thème est un voyage au cœur de la télévision italienne publique et privée, avec pour angle de vision, l'étude du corps de la femme et de l'usage qui en est fait dans les médias. Cette recherche dénonce les différences qui existent entre la représentation de la féminité à la télé et dans la réalité.

A travers son documentaire et son livre, Lorella Zanardo enquête sur les raisons pour lesquelles les femmes elles-mêmes ne se rebellent pas devant les images « pornosoft » qui sont reflétées de leur corps à l'écran. Dans son œuvre, elle montre comment ce public féminin est « anesthésié », voire même endormi, devant une réalité choquante, mais presque normalisée.

En effet, Lorella Zanardo part du constat suivant : « *Nous sommes partis d'une urgence. La constatation que les femmes, les vraies femmes telles qu'elles sont, disparaissent des écrans de la télé et sont remplacées par une représentation grotesque, vulgaire et humiliante. La perte nous a semblé énorme : l'effacement de l'identité des femmes se produit sous le regard de*

tous, mais sans que cela ne suscite une réaction adéquate, pas même de la part des femmes. De ce constat est née l'idée de sélectionner des images télévisées qui ont en commun l'utilisation manipulatrice du corps des femmes afin de raconter ce qui est en train de se passer, non seulement à qui ne regarde jamais la télé, mais surtout à qui la regarde des heures durant «sans voir». L'objectif est de s'interroger sur les raisons de cet effacement, un vrai «pogrom» dont nous sommes tous, en Italie, les spectateurs silencieux. Notre travail a par la suite mis en évidence l'annulation progressive des visages adultes à la TV, le recours à la chirurgie esthétique pour effacer tout signe du temps qui passe et les conséquences sociales et sociétales de ce processus de refoulement. »

Il est vrai que dans son œuvre écrite et audiovisuelle, Lorella Zanardo évoque l'idée que « *la femme a une présence de quantité, mais rarement de qualité* ». Elle souligne le fait que la femme présente à la télévision n'est jamais reconnue pour ses compétences, mais pour sa beauté ; elle parle ainsi du devoir d'être belle, « *il dovere d'essere bella* ». D'une manière générale, la réalisatrice évoque le fait que les femmes se regardent selon un désir masculin, oubliant petit à petit de reconnaître leurs propres besoins. La réalisatrice s'interroge de même sur le fait que les femmes n'apparaissent plus avec leur visage « réel », et que, d'une certaine manière, elles renoncent à leur face, renonçant de même à leur identité. Il y a l'idée que la « *faccia* », terme italien pour désigner la face est « *io che la faccio* », traduit en français « c'est moi qui l'ai fait ». Et donc que renoncer à son visage, c'est renoncer à son individualité, à son être au plus profond. Elle critique alors ce mode « *apparire piu che d'essere* » (traduction en français : « apparaître plus qu'être ») et prône l'idée que c'est un devoir de rendre public son visage pour assumer qui l'on est.

2.5. Partie pratique : Analyse détaillée de l'émission « *Striscia la notizia* ».

Striscia la notizia est un programme télévisuel créé par Antonio Ricci, écrit avec Lorenzo Beccati, Max Greggio et Gennaro Ventimiglia. Le show est diffusé sur la chaîne canal 5 chaque année, du lundi au samedi, de la dernière semaine de septembre jusqu'à la première semaine

de juin. Depuis 25 ans, l'émission « *Striscia la notizia* » est transmise en première partie de soirée.

Le succès continu de l'émission est dû aux téléspectateurs qui dévoilent au grand jour les problèmes du pays. Le programme, qui veut défendre la justice sociale, a fait naître par ailleurs un lent sentiment d'humiliation des femmes italiennes en donnant vie à un phénomène désormais banalisé dans la télévision de ce pays : l'entrée en scène de jeunes ballerines peu vêtues, appelées « *veline* ». Leur rôle est décrit comme celui d'un objet décoratif fait d'os et de chair. C'est la cause de plusieurs polémiques. En effet, plusieurs jeunes filles prennent cet exemple de représentation comme un modèle à suivre. Les seules exigences demandées sont d'avoir des attraits physiques, une attitude désinvolte, mais sûre de soi, de porter des vêtements provocants, comme un message où la femme apparaît dénudée pour convaincre le spectateur de ne pas changer de chaîne. Les caméras participent au show en filmant les parties les plus symboliquement féminines, comme les seins ou les fesses. Blondes ou brunes, toujours souriantes, adoptant des postures provocantes, si elles ont la parole, c'est évidemment sur le ton de l'humour.

Ce programme « *La Striscia la notizia* », suivi par presque six millions de personnes, a fait naître un véritable phénomène social autour des « *veline* ». Leur performance est devenue tellement significative que ce terme a reçu une définition dans le dictionnaire et sur internet, à travers le site de Wikipedia.

Le programme est défini comme un « journal satirique », à mi-chemin entre la variété et le journalisme. L'émission, qui est conduite par deux présentateurs, se déroule ainsi : les deux animateurs racontent les dernières nouvelles du jour avec, à leurs côtés, deux jeunes et jolies femmes, souvent en tenue légère. Elles se placent de chaque côté des animateurs, en position accroupie et dansent régulièrement pour marquer les transitions.

L'image ici présentée nous montre les deux velines, Irene Cioni à gauche et Ludovica Frasca à droite, ainsi que la présentatrice Michelle Hunziker et le présentateur Piero Chiambretti.



Au début de cette année, les spectateurs ont assisté à une petite révolution : en effet, les fameuses « veline » ont été remplacées pour la toute première fois par les « velini » (Elia Fongaro et Pierpaolo Pretelli). Deux jeunes hommes au physique parfait se sont glissés dans ce rôle qui était jusqu'à alors- et depuis 25 ans- exclusivement féminin. Dans le même ordre d'idée « révolutionnaire », les animateurs habituels sont devenus des présentatrices (Michelle Hunziker et Virginia Raffaele), inversant ainsi le rôle social classique, traditionnellement défendu par l'émission.



Les réactions ne se sont pas fait attendre : après trois semaines de diffusion (du 23 septembre au 12 octobre), l'audience a chuté spectaculairement, obligeant ainsi Antonio Ricci à renvoyer les « velini » pour remettre mes « veline ».

En effet, comme le montre une recherche française de l'agence KR Media, publiée dans le Parisien (qui a interviewé un échantillon représentatif de téléspectateurs âgés de 16 à 60 ans), en Italie où 57% des familles possèdent quatre télécommandes ou plus, où 72% des habitants soutiennent la parité des rôles à la maison, ce sont les hommes (35%) et les enfants (34%) qui sont les patrons de la télécommande, contre 11% pour les femmes.

Selon cette recherche, en Italie, cela ne représente pas un sujet de dispute (74%), même si 34% des femmes se lamentent souvent parce qu'elles n'ont pas le pouvoir sur le choix des chaînes de télévision. 59% des Italiens trouvent important d'exercer le contrôle de la télécommande. Et donc après avoir analysé superficiellement l'importante du choix et du contrôle de la télévision, nous comprenons bien que la venue de ces deux jeunes hommes séduisants a pu choquer le spectateur masculin, décidant ainsi de changer de chaîne TV. A la suite du mécontentement des spectateurs, les « velini » ont été remplacés par les habituels modèles féminins : les « veline ».

2.6. Les Veline sont-elles un stéréotype de la femme menaçant pour sa représentation?

« La production de stéréotypes est une entrave à l'épanouissement des individus ? »

La définition qui est donnée en sociologie (« caractérisation symbolique et schématique d'un groupe, qui s'appuie sur des attentes et des jugements de routine »), montre bien la menace que cela peut représenter. En effet, les stéréotypes sont des images qui bloquent, qui représentent quelque chose ou une manière d'être en le figeant, l'empêchant ainsi d'avancer. Cette « identité représentée » peut toucher l'estime d'une personne. Avec le temps, le stéréotype fonctionne comme un message permanent, subliminal, qui appuie et confortent les rôles sociaux traditionnels et les pérennisent²⁰

Pour reprendre une analyse de Florence Monreynaud , « *ces rôles sociaux (véhiculés par les médias) agissent comme une identité symbolique qu'on endosse au-dessus de la sienne propre afin de correspondre aux stéréotypes du genre ou du sexe social auquel on appartient. Les hommes doivent tous être grands, forts, intelligents, pères (pour prouver l'authenticité de sa virilité), ayant la maîtrise de l'argent, la politique et l'économie, puissants, voire violents ; les femmes doivent toutes être plus petites, faibles, soumises, mères (parce que faites pour), ayant en charge le ménage, le soin aux enfants aux personnes âgées, aux blessés, douces et compréhensives.*

»²¹

D'après cette citation, on comprend que modifier l'image de la femme dans les médias , sa représentation, les rôles qu'on lui fait endosser, témoignent d'un déficit de valorisation social malgré les progrès considérables réalisés depuis ces cinquante dernières années.

Bien que « *les femmes sont toutes des prototypes* »²² pour utiliser l'expression de Frédéric Taddéi, *journaliste à la télévision française*, les stéréotypes dégradants sont comme une fermeture pour leur évolution. Ces représentations les enferment dans des modèles uniques de représentation sociale,

20 Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse, 1985.

21 Spencers, Steele et Quinn, 1999, *Under suspicion of inability : stéréotype threat and women's math performance, suite ref 21* :journal of experimental social psychology, n°35.

22 Propos de F . Monreynaud, présidente de l'association La meute, cités dans l'ouvrage de Jean-Pierre Teyssier, 2004, *Frapper sans heurte*, Armand Colin.

alors qu'être une femme se décline de mille manières. Cela signifie que le spectateur reproduit inconsciemment les clichés vus à travers la télévision, devenant ainsi lui-même le complice d'un comportement véhiculé par la télévision.

Citons également la résolution du Parlement européen 10, sur l'impact du marketing et de la publicité sur l'égalité des genres, qui, « *considérant que la socialisation est un processus qui forge une identité, des valeurs et des comportements conférant à l'individu, par un mécanisme d'identification, une place et une fonction dans la société où il ou elle grandit* », précise que : « *les stéréotypes peuvent contribuer à des comportements qui constituent autant de vecteurs d'identification* » et que « *la publicité véhiculant des stéréotypes de genre confine et enferme les femmes et les hommes dans des rôles prédéfinis, artificiels et souvent dégradants, humiliants et abêtissants pour les deux sexes.* » Ces stéréotypes participent à une discrimination fondée sur le genre et donc « *se font l'écho d'un rapport de force inégal.* »²³

2.7. Les femmes italiennes à la TV, un intime bafoué.

Comme nous venons de le lire, il n'est pas rare de regarder la télévision italienne et de voir des femmes peu vêtues, mettant en avant leurs charmes et leurs formes dans le but de promouvoir la publicité d'un produit. Qu'il s'agisse de publicité ou d'émission, la qualité de la représentation de la femme est souvent liée à son physique, à sa beauté. Son physique est donc découvert et offert à la critique du spectateur. En d'autres mots, nous pouvons dire que la représentation de la femme à la TV italienne a une intimité différente de celle de la TV française. Nous pouvons même dire que l'intimité de la femme possède d'autres limites.

C'est pourquoi il semble opportun de définir le terme d'intimité :

« *L'intimité est liée à la pudeur, au secret et à la décence* »²⁴. Mais l'intimité est

23 Rapport sur l'Impact du marketing et de la publicité sur l'égalité des genres (2008/2038 (INI) ; Parlement européen

24 Machado-Marcelin, Elisabeth, 2008, *Regards croisés sur l'intime-quotidien en France et au Portugal*, page 29

également liée à une notion de territoire et de distance.

Comme le décrit dans son ouvrage Elisabeth Machado-Marcelin, des études psychologiques « ont révélé que l'individu se caractérise par le besoin de maintenir entre lui et les autres une certaine distance, afin qu'il puisse se sentir relativement bien.(..) On parle d'une bulle psychologique invisible, qui protège l'individu.(...) La vie humaine se déroule sur plusieurs scènes : publique, privée, intime. Autant d'espaces affectés à des comportements spécifiques, formant comme des cercles concentriques »²⁴

L'intimité est un « champ personnel qui s'organise donc avec un dedans et un dehors, délimitant des zones privées et des zones publiques. La distance interpersonnelle, variable d'individu à individu, est influencée par un certain nombre de facteurs, tels que le sexe, l'âge, le degré de sympathie ou d'antipathie, les caractéristiques physiques du partenaire, le statut social et surtout, la culture. »²⁴

D'après cet extrait, nous comprenons que cette notion « d'espace personnel » est une notion à replacer dans son environnement culturel. Malgré cette idée que nous ne pouvons pas juger les autres culturels en nous basant seulement sur la sienne, la communication du rôle de la femme reste tout même dégradant comparée à l'image de l'homme. Pouvons- nous alors parler de télévision dirigée selon des choix d'hommes ?

2.8. Italie, là où domine l'homme : une société patriarcale.

Nous pouvons donc nous demander quels sont les codes qui déterminent la condition de la femme et la représentation qu'elle doit donner : en effet, Michele Pages-Delon, dans son ouvrage *Le corps et ses apparences* déclare :

« Les sociétés régissent les apparences, édictent des prescriptions et des interdits ; le corps , les attitudes et la présentation sont dotés de significations et insérés dans des codes ; la

²⁴ Machado-Marcelin, Elisabeth, 2008, *Regards croisés sur l'intime-quotidien en France et au Portugal*,page 29

condition économique, sociale, culturelle s'inscrit dans l'apparence corporelle, directement ou indirectement, par les contraintes qu'elle implique et les comportements qu'elle suscite. »²⁵

D'après cette citation, nous comprenons qu'il y a des « rôles » prédéterminés pour les hommes et pour les femmes, qui nous sont inculqués sans même s'en rendre compte et de manière subliminale. En continuant cette réflexion, nous pouvons chercher la base de ce comportement.

Pour répondre à la question du patriarcat, nous nous référons à un article qui est la transcription de l'exposé donné par Nadia De Mond lors de l'Ecole Ecosocialiste de novembre-décembre 2012 à l'International Institut for Research and Education. Dans son exposé, elle parle de l'oppression des femmes sur une base d'analyse marxiste et féministe. Nadia De Mond est membre de la direction de Sinistra Critica (parti politique d'extrême gauche italien) et de la commission de l'IIRF (The International Institute for Religious Freedom). Elle joue un rôle important dans l'animation de la Marche Mondiale des Femmes en Italie et dans les Forum Sociaux. Elle est aussi membre de la Commission Femmes de la Quatrième Internationale.

Ainsi, dans la seconde partie de son exposé, elle aborde le thème du patriarcat et y déclare ceci : *Naturellement, la position des femmes dans les différentes sociétés et systèmes de production a varié et il faut étudier spécifiquement les différentes époques historiques.* *L'œuvre de Silvia Federici renverse l'idée d'une évolution progressive des droits et des libertés des êtres humains dans l'histoire et elle explique notamment la perte de pouvoir des femmes et la détérioration de leur situation en Europe lors du passage du haut Moyen-âge au capitalisme marchand. Elle démontre comment la chasse aux sorcières qui a concerné des centaines de milliers de femmes au cours du 16e siècle en Europe (et plus tard en Amérique du Nord) a été cruciale dans la modification des rapports de force entre les sexes et entre les classes en faveur du capitalisme naissant et du patriarcat. Quand on utilise le mot patriarcat, il s'agit d'un système de domination qui renvoie à l'origine au rôle dominant du mâle adulte hétérosexuel dans la famille traditionnelle*

25 Pages-Delon, Michele, 1989, *Le corps et ses apparences. L'envers du look*, Harmattan.

qui exerce le contrôle sur corps/vie de toutes les autres membres de la famille et en dispose (« il padre padrone » ou le père patron) et en même temps la garantit. Le père protecteur, qui pourvoit aux besoins de la famille en réduisant les autres membres de la famille (femme et enfants) à un état de mineurs. Cela présuppose une division des rôles selon le sexe et l'âge et des identités fixes et figées. Mais, quand on parle de société patriarcale, du système patriarcal ou du patriarcat tout court, cela va bien au-delà du domaine de la famille – qui elle-même a d'ailleurs changé. (...)

Le patriarcat est un système de domination qui structure toutes les sphères de l'existence.

Dans son essence, aujourd'hui comme dans la préhistoire, d'un point de vue matérialiste dialectique, il s'agit de deux enjeux de l'appropriation, l'usufruit, le contrôle des mâles sur : le travail des femmes, la force de travail des femmes et sur la reproduction et la sexualité des femmes, le corps des femmes.

Limitons-nous ici à l'époque actuelle ou le capitalisme global domine le monde entier.

Les femmes sont utilisées comme une armée industrielle de réserve (Marx) dans l'économie capitaliste – insérées dans les périodes d'expansion économique, mais expulsées en période de récession ou de crise . Cette pratique est justifiée par l'idée/l'idéologie que c'est l'homme qui pourvoit fondamentalement aux besoins de la cellule familiale et que la place naturelle et principale de la femme se situe dans la famille en tant que femme au foyer.

Les femmes se situent dans les couches et fonctions les moins payées, subordonnées (pas dirigeantes), dans les secteurs « féminins » des services, de la reproduction sociale (moins valorisés) qui sont dans le prolongement des fonctions « naturelles » de soins que les femmes exercent au sein de la famille : éducation, nettoyage, restauration, accueil, santé... (...)

C'est-à-dire que les femmes travaillent à des salaires plus bas, dans des conditions de travail plus précaires à cause de la combinaison du travail pour le marché avec les tâches de reproduction familiale. Ceci a comme conséquence, des carrières interrompues, du temps partiel (imposé), et ... des retraites de misère. En gros les femmes se retrouvent dans une indépendance économique

partielle par rapport aux hommes.

On assiste actuellement à une véritable féminisation du monde du travail. Ceci ne renvoie pas seulement à une augmentation massive du nombre de femmes actives dans l'économie ces dernières décennies et partout dans le monde capitaliste globalisé, mais aussi à l'utilisation des soi-disant qualités féminines dans l'entreprise : capacité de relation et de communication, soin et attention à la tâche, dévouement, souplesse, caractère docile... et à leur insertion précaire dans le monde du travail ; un lien plus « souple » avec l'entreprise; des horaires de travail variables au service de l'entreprise et dilution des frontières entre temps de travail et loisir (on amène le travail chez soi).

Cela devient le modèle pour tous les travailleurs, hommes et femmes. »

Le rôle de la femme serait donc déterminé par la société capitaliste, par la répartition du travail et de ses fonctions reproductives, mais sachant que le Vatican est présent en Italie, pouvons-nous nous demander si ce modèle patriarche est lié à un Etat chrétien : le Vatican ?

2.9. « La création de la femme » de Theodor Reik, 1995.

Il y a l'idée que la création de l'homme et de la femme ne posait aucun problème avant que l'homme ait atteint un niveau de savoir. « *Il me semble que les premiers mythes ont été faits par et pour la gent masculine* »²⁶. D'une manière générale, homme et femme ne se posent pas les mêmes questions en ce qui concerne la création. En effet, « *les femmes sont plus souvent occupées que préoccupées par la création de l'Homme. L'origine du premier être humain ne mobilise pas leur imagination. Car pour elles, il n'y a pas de problème : elles savent* »²⁶. Ici, c'est donc l'élément biologique qui intervient directement dans le questionnement de la création de l'homme. De même, C. Vitranga se rend compte en 1683 que, dans les premiers chapitres de la Genèse, il existe deux versions de la Bible au sujet de la création de l'homme et la femme :

- Une première, selon laquelle Dieu créa l'Homme, tout à la fin, au sixième jour,

²⁶ Reik Theodor, 1995, *La création de la femme*, Complexe, page 13

façonné à son image, comme l'apogée de la création, et simultanément, Il produit l'homme et la femme (mâle et femelle, il les crée » Gen I:27)

-Puis une seconde version, qui explique que Dieu commença par créer l'homme puis les animaux inférieurs et enfin la femme, bâtie à partir de la côte prise à Adam.

Ces deux versions de la création de l'Homme représentent le fondement d'une idée et d'une société. La première se place d'un point vu égalitaire, c'est-à-dire homme et femme sont créés « simultanément ». Dans un second cas, la femme provient de la côte d'Adam, après que le créateur ait dessiné les êtres inférieurs. Ces deux versions indiquent une place différente attribuée à la femme, influençant donc les mentalités chrétiennes sur la valeur de la femme.

Troisième partie: La situation juridique des femmes en Europe et dans le monde.

Nous venons de nous pencher longuement sur l'Italie, sur l'histoire de sa télévision et sur la place qu'y occupe la femme à l'écran comme dans la conceptualisation ou la direction de ses programmes. Nous y avons vu le rôle avilissant que jouent certaines jeunes femmes, confinées à une posture de potiche provocante qui attire les téléspectateurs. Nous avons remarqué aussi combien télévision berlusconienne et pouvoir étaient intimement liés.

En terminant ce chapitre, nous avons constaté avec soulagement que certaines femmes réagissaient enfin et qu'un mouvement de révolte, mais aussi d'analyse du phénomène commençait à se manifester.

Avant de donner la parole à diverses jeunes femmes étudiantes, européennes, de nationalités différentes, en sollicitant leur avis sur leur vécu quotidien et la façon d'envisager l'avenir, il nous a semblé important de nous pencher sur le droit des femmes et sur la question de la parité homme-femme, en Europe et dans le monde.

Ce qui a provoqué notre questionnement à la télévision italienne, cette façon de mépriser les femmes, ces stéréotypes entretenus et sollicités par le public est-il « normal » ?

Nous partons donc à l'étude d'un point de vue objectif qui s'éloigne d'un vécu émotionnel.

3.1. La situation des femmes dans le monde et en Europe.

En plein séjour Erasmus, l'image dégradante de la femme véhiculée par la télévision italienne ne pouvait que nous renvoyer à la question du droit des femmes et à position des institutions internationales et européennes sur la question de l'égalité des sexes.

C'est une question, avouons-le, qui ne nous avait jamais particulièrement interpellée puisque nous étions convaincues que les jeunes filles nées dans les années 80, qui avaient été

élevées comme leurs frères, avaient donc les mêmes droits. Concrètement, nous avons la possibilité d'entreprendre les études de notre choix, d'exercer la profession dont nous rêvions, d'accéder à la santé, de profiter de la contraception, d'avoir recours, si nécessaire, à l'avortement. Dans leur enfance, garçons et filles avaient accompli les mêmes tâches ménagères et nous avons la conviction intime d'une émancipation féminine réussie : depuis la guerre, les femmes avaient gagné tous les combats, du droit de vote à l'autonomie financière, du respect de soi à la liberté de penser. Nul besoin d'être « féministe » : les femmes étaient devenues l'égale des hommes.

L'image était peut-être un peu naïve. Dès lors, il nous a paru intéressant de voir si l'égalité des hommes et des femmes est considérée comme un droit acquis dans le monde et dans l'Union européenne et de vérifier dans les faits, quelle est la situation des femmes au quotidien, plus particulièrement en Europe.

3.1. Le droit européen dans le domaine de l'égalité des hommes et des femmes : constat et solution.

A l'origine la lutte contre la discrimination fondée sur le sexe remonte aux origines de la Communauté européenne. Dès 1957, dans le Traité de Rome, un article prévoyait l'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes. Depuis 1975, l'Union européenne a adopté plusieurs directives relatives à la discrimination fondée sur le sexe et la Cour de justice européenne a rendu de nombreux arrêts dans des affaires de ce type.

En ce qui concerne la législation européenne, elle couvre les domaines suivants : l'emploi et la formation, la sécurité sociale et les pensions, l'accès aux biens et aux services, la conciliation entre vie professionnelle, privée et familiale, l'application du droit communautaire.

Par ailleurs au niveau des sanctions, si la Commission européenne estime qu'un État membre a enfreint le droit communautaire, elle est habilitée à sanctionner, en vertu de l'article 258 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE). Chaque directive adoptée est

assortie d'une échéance pour la transposition de ses objectifs dans le droit national et tous les États membres ont l'obligation légale de respecter cette échéance, sauf accord ou exception spécifique.

Plus concrètement, si un individu se sent victime de discrimination en raison de son sexe, il a le droit de porter plainte. La procédure varie toutefois d'un pays à l'autre. De même, les employeurs de l'Union européenne sont tenus d'empêcher toute discrimination fondée sur le sexe sur le lieu de travail.

Il est également possible au citoyen européen de demander de l'aide. La législation européenne oblige les États membres à permettre aux victimes d'une discrimination de porter plainte par le biais d'une procédure judiciaire ou administrative. Si quelqu'un s'estime victime d'une discrimination fondée sur le sexe, chaque pays possède son propre organisme de promotion de l'égalité qui peut l'informer sur les possibilités d'aide financière dans le cadre de la procédure, sur les voies de recours envisageables, ainsi que sur la procédure à suivre pour prouver les faits de discrimination. Ils constituent une source précieuse de conseils et d'assistance.

Il existe de même des organismes de promotion de l'égalité comme par exemple en France, la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité (HALDE).²⁷ En Italie, c'est le Ministero del Lavoro, della Salute e delle Politiche Sociali - Comitato Nazionale di Parità²⁸ qui s'occupe de ce domaine, et en Belgique, il existe l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes.²⁹

Donc, l'Union européenne a été, au cours des décennies passées, un accélérateur de l'égalité homme-femme. Mais des injustices demeurent. Ainsi, dans la plupart des pays européens, les femmes continuent de gagner moins que les hommes. Elles sont moins présentes en politique, dans les Conseils d'administration des grandes entreprises, et totalement absentes de la direction de la Banque Centrale Européenne. Restent deux points noirs où les femmes sont plus susceptibles d'en souffrir qui sont la violence et les stéréotypes.

Pour aller plus loin contre les inégalités liées au sexe, le Conseil de l'Europe a voulu

27 <http://www.defenseurdesdroits.fr/connaitre-son-action/la-lutte-contre-les-discriminations> consulté le 12/12/13

28 <http://www.lavoro.gov.it/consiglieraanzionale/Pages/default.aspx> consulté le 13/12/13

29 <http://igvm-iefh.belgium.be/fr/> consulté le 13/12/13

baliser le travail à mener sur une longue durée. Ainsi, le 6 novembre 2013, le Comité des ministres a adopté la Stratégie du Conseil de l'Europe pour l'égalité entre les femmes et les hommes, couvrant la période 2014-2017.

La Stratégie cible les cinq domaines :

- combattre les stéréotypes de genre et le sexisme ;
- prévenir et combattre la violence à l'égard des femmes ;
- garantir l'égalité d'accès à la justice ;
- assurer une participation équilibrée des femmes et des hommes à la prise de décision politique et publique ;
- intégrer dans toutes les politiques et dispositions une démarche soucieuse d'égalité entre les femmes et les hommes.

L'objectif numéro un de la Stratégie 2014-2017 est donc bien la lutte contre les stéréotypes de genre, présentés comme « *Un sérieux obstacle à la réalisation d'une véritable égalité entre les femmes et les hommes et favorisent la discrimination fondée sur le genre. Ce sont des idées préconçues qui assignent arbitrairement aux femmes et aux hommes des rôles déterminés et bornés par leur sexe.(...) Les stéréotypes féminins sont à la fois le résultat et la cause d'attitudes, valeurs, normes et préjugés profondément enracinés à l'égard des femmes. Ils sont utilisés pour justifier et maintenir la domination historique des hommes sur les femmes ainsi que les comportements sexistes qui empêchent les femmes de progresser.* »

Proposant alors des pistes de réalisations concrètes, l'action du Conseil de l'Europe dit vouloir se concentrer sur la sensibilisation à l'égalité entre les femmes et les hommes, via la formation des travailleurs, y compris dans la fonction publique ; l'enseignement qui veillera à diffuser des programmes et des pratiques pédagogiques qui intégreront l'idée d'égalité entre les hommes et les femmes ; la lutte contre le sexisme, considérée comme une forme de discours de haine et la promotion active du respect des hommes comme des femmes ; le recensement des mesures concrètes permettant de promouvoir une image positive des femmes et des hommes dans

les médias, d'éradiquer les images stéréotypées de la soumission des femmes et de la virilité des hommes et de promouvoir un équilibre des hommes et des femmes dans les postes de direction, de programmation et de régulation des médias. Enfin, la promotion du rôle de l'homme dans la réalisation de l'égalité entre les hommes et les femmes.

Pour terminer cette partie nous pouvons nous demander : que penser de cette « Stratégie » ? Ne serait-elle pas qu'un catalogue de bonnes intentions ? Peut-on changer radicalement un mode de pensée et des archétypes sexistes ancrés dans la réalité culturelle d'un pays par des mesures aussi peu coercitives ? Des sanctions sont-elles envisageables, même au niveau pénal ? Pour le moment rien ne le dit.

3.3. L'étude du World Economic Forum.

Créé en 1971 par Klaus M. Schwab, professeur d'économie suisse, le Forum économique mondial (*World Economic Forum*) est une fondation à but non lucratif dont le siège se trouve à Genève. Le Forum est connu pour sa réunion annuelle à Davos, en Suisse, qui réunit des dirigeants d'entreprise, des responsables politiques du monde entier ainsi que des intellectuels et des journalistes, afin de débattre des problèmes les plus urgents de la planète, y compris les domaines de la santé et de l'environnement. Le forum organise également la « Réunion annuelle des nouveaux champions » en Chine et plusieurs réunions régionales qui se tiennent tout au long de l'année. Parallèlement aux réunions, le forum publie un certain nombre de rapports économiques et implique ses membres dans différentes initiatives liées à des secteurs spécifiques.

Un des derniers rapports publiés par le WEF concerne l'écart global entre les sexes dans les pays du monde sur base de critères comme l'accès aux soins, à l'éducation, à la participation à la vie économique et à l'intégration dans la vie politique (*The Global Gender Gap Report, 2013*). Cette étude fait état d'un bon score pour le continent européen qui, de façon globale (tous critères

confondus), porte sept pays dans le top 10.

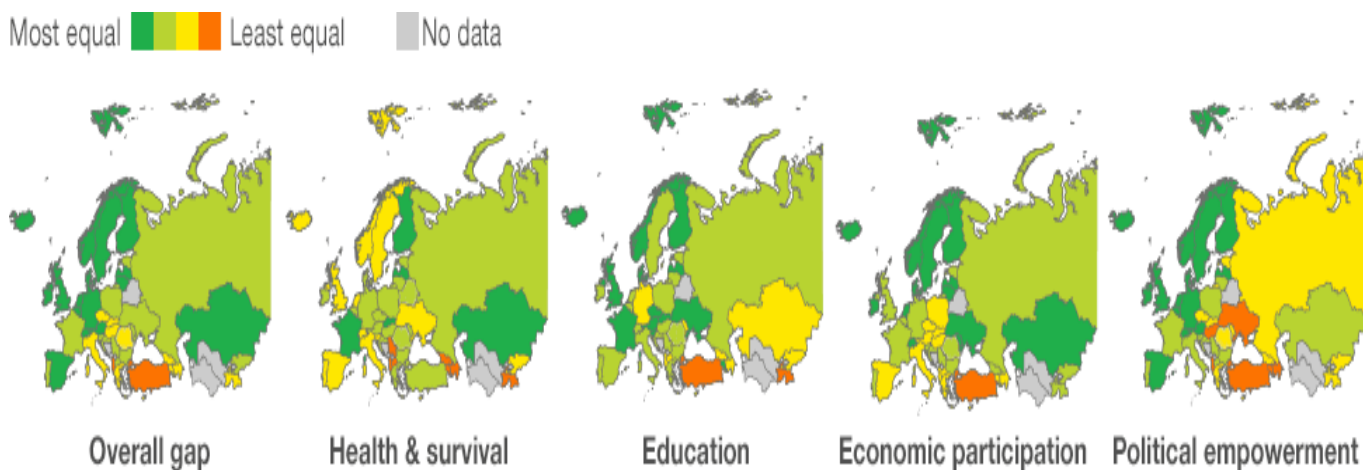
L'Islande arrive première du classement et reste donc, depuis cinq années consécutives, le pays où l'écart entre les sexes est le plus petit au monde. Les femmes y jouissent de l'accès le plus égalitaire aux soins, à l'éducation et de la meilleure intégration dans le monde politique et économique.

La Belgique, où nous vivons actuellement, occupe la onzième place et se démarque principalement pour le faible écart mesuré dans le monde politique. Ce bon résultat est dû à l'obligation de parité sur les listes électorales. Au niveau mondial, c'est ce critère qui accuse les écarts les plus importants.

Selon Saadia Zahidi, responsable du rapport WEF, « dans le monde entier, les femmes occupent seulement environ 20% des rôles de direction dans les positions politiques »³⁰. Elle souligne toutefois un écart qui rétrécit de façon globale, avec des améliorations observées au sein de 86 pays sur 133. Cependant « le changement reste très lent », dit-elle.³⁰

La France est quarantième, l'Italie soixante dixième (résultat global faible, faible du point de vue de la santé, des moyens d'éducatons, faible dans la participation à la vie économique et politique)

Europe and Central Asia



30 BBC News World, http://www.bbc.co.uk/news/world-24650912?ocid=socialflow_twitter_bbcworld) consulté le 15/12/13, reprenant l'étude du WEF The Global Gender Rapport 2013 <http://www.weforum.org/reports/global-gender-gap-report-2013>

3.4. La situation des femmes en Italie analysée par des instances internationales.

La Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes a été adoptée le 18 décembre 1979 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Elle est entrée en vigueur le 3 septembre 1981, après avoir été ratifiée par 20 pays. Dix ans après son adoption, en 1989, c'est presque une centaine de pays qui se sont engagés à respecter ses clauses. En juillet 2011, ciblant particulièrement l'Italie, les vingt-trois experts du CEDAW (Convention to Eliminate All Forms of Discrimination Against Women) ont dénoncé la persistance des stéréotypes sexistes en Italie, « *freins de la percée des femmes sur le marché de l'emploi* ». ³¹.

Dans le rapport de CEDAW, la délégation italienne a reconnu que « *l'égalité effective n'est pas encore une réalité en Italie* ». En effet, la situation des femmes est reconnue comme « *extrêmement précaire sur le marché du travail* », d'autant plus qu'elles y gagnent nettement moins que les hommes. « *Trop de femmes ont encore du mal à concilier leurs obligations professionnelles et familiales, continuant à souffrir des inégalités salariales et de la violence* » déclare Monsieur Brasoli, président du Comité Interministériel sur les droits de l'homme. De plus, le pays a réalisé peu de progrès dans la représentation des femmes dans la vie publique et politique.

Ce rapport relaie de nombreuses questions d'experts ont porté sur la pénalisation de la violence sexiste et notamment sur les propos sexistes. La déléguée de la France a demandé si cette pénalisation était prévue par le Parlement. Dans le même ordre d'idée, la déléguée de la Croatie a également abordé la question des stéréotypes sexistes et le fait que les femmes étaient souvent dépeintes par les médias comme des objets sexuels. Elle a constaté que de nombreux hommes politiques italiens propageaient cette image et a voulu savoir quelles mesures étaient préconisées pour lutter contre ce phénomène. De plus, l'experte de la Turquie s'est interrogée sur les moyens mis en place par l'Italie pour lutter de manière coordonnée et dans la durée contre les stéréotypes.

C'est donc sans hésitation et de façon explicite, les institutions européennes comme le

³¹Rapport de la quarante-neuvième session du CEDAW, Conseil économique et social, New-York, 2011

World Economic Forum ou le rapport du CEDAW ciblent tous le sexisme ambiant en Italie. Ce n'est donc pas qu'une « impression », mais un fait objectif et reconnu. Mais au-delà des rapports officiels, comment les citoyens italiens vivent-ils l'image que l'on relaie d'eux ? Comment les femmes italiennes réagissent-elles au fond d'elles-mêmes ? Que dit la rue des ces dérives ?

3.5. Dans la rue, en février de la même année 2011.

Le 14 février 2011, en plein procès du « Rubygate », des centaines de milliers d'Italiennes ont manifesté dans tout le pays pour dénoncer la dérive du système Berlusconi, tant dans l'exemple donné par sa vie privée que par l'image de la femme présentée à la télévision qui lui appartient comme un simple objet sexuel. C'était une façon de lutter pour retrouver une dignité, mais aussi, de façon plus large, d'aborder en profondeur la question du travail des femmes.

Dans un extraits de la Radio France Internationale, du 14 février 2011, Francesca Comencini sa sœur Cristina, elle aussi réalisatrice (ce sont les filles du grand cinéaste feu Luigi Comencini) qui comptent parmi les piliers du mouvement de femmes qui a organisé les manifestations ce 13 février pour la défense de la dignité de la femme et de manière plus large du pays. Un mouvement intitulé « *Se non ora quando ?* ».

RFI : Un million de personnes dans la seule Ville Eternelle c'est un succès indubitable. Etes-vous surprise de l'ampleur de la mobilisation ?

« Ce qu'il faut bien rappeler c'est que notre mouvement est sans étiquette, donc très ouvert. Il s'agit d'un mouvement transversal, intergénérationnel, populaire. Le succès s'explique par le fait que des Italiennes et des Italiens ont vraiment envie de dire basta ! Et de changer. Ce succès nous incite en tous cas à aller de l'avant. »

RFI : Dans leur intervention sur la scène place du Peuple plusieurs personnalités, artistes et intellectuelles, ont soulevé la question culturelle liée à la dégradation de l'image de la femme, en Italie

« Effectivement nous sommes confrontés à un problème culturel, dans un pays marqué par le

patriarcat. Cela fait des années que l'on voit des corps de jeunes filles nus, du matin au soir sur les trois chaînes du groupe Mediaset, créé par Silvio Berlusconi. Je compare ce phénomène à une tempête de neige, silencieuse. Une tempête qui nous a hypnotisés... Oui, le pays a vécu en état d'hypnose ! Mais là on réalise concrètement que Silvio Berlusconi n'est pas un Dieu, intouchable. Si l'opposition avait réellement existé, je crois que nous aurions déjà tourné la page Berlusconi. Malheureusement, la gauche est encore et toujours en quête d'identité. »

b. Maria-Pia Garavaglia, ex-ministre de la Santé : *«Il y a un besoin urgent de changements profonds sur les plans politique, social et culturel. J'ai vu, ce dimanche, des étudiantes, des mères de famille, des grand-mères, des grands-pères, des hommes jeunes, en mesure de faire cheminer leur pays vers la maturité. L'Italie n'est pas seulement le pays des «papigirls» et du berlusconisme. C'est un pays avec des millions de personnes capables de remettre au centre des préoccupations la question morale».*

c. Selon la philosophe Roberta de Monticelli, la question morale réside avant tout dans *« L'incapacité des Italiens de passer de la condition de sujet à celle de citoyen ».*

Elle ajoute qu' *« un très grand nombre accepte de vivre encore dans un Etat où le rapport entre gouvernants et gouvernés passe à travers une conception 'clientéliste' du bien commun, où les mots 'piston' et 'services' sont les mots-clefs de toute possibilité de succès social, de carrière, notamment politique ».*

Ainsi pour conclure sur cette partie, nous constatons que l'Europe et les instances internationales avancent des lois et des projets pour aider à combattre l'inégalité entre homme et femme. Il a été rassurant de constater que la Commission européenne place en première place la lutte contre les stéréotypes sexuels qui freinent l'application des dispositions juridiques en termes de parité depuis déjà de nombreuses années. Notre ressentie devant les velines et autres émissions sexuellement connotées et avilissantes pour les femmes était justifiée. Nous pouvons donc nous poser la question suivante : L'Italie aura-t-elle la volonté politique d'œuvrer à la réalisation des décrets légaux ?

Quatrième partie : la parole est aux jeunes européennes.

Après avoir étudié la question de la société et du rôle des hommes, il semble logique maintenant de donner la parole aux jeunes femmes. Pour illustrer les deux idées que nous avons développé antérieurement, celle d'une télévision dégradant la femme et celle d'une société patriarcale, nous avons pris le soin de faire quelques courtes interviews à de jeunes femmes, toutes étudiantes et européennes ; leur point commun est le suivant : elles sont jeunes et ont toutes réalisé un séjour de longue durée en dehors de leur pays d'origine, mais à l'intérieur de l'Europe. Dans ce processus, nous chercherons à comprendre comment la représentation des femmes est vécue de l'intérieur, comment ces jeunes citoyennes européennes ressentent les différences entre leur pays d'origine et leur terre d'accueil, quelles réflexions elles ont développée sur le sujet à travers leurs expériences.

4.1 Camille, 23 ans, France, 5e année faculté médecine vétérinaire à Liège.

Lors de votre arrivée, avez-vous ressenti une différence dans les rapports hommes- femmes ?

Lesquelles et dans quels domaines ?

«Oui, mais pas spécialement une plus grande différence que chez nous dans le milieu universitaire ou professionnel, mais énormément dans le relationnel: amitié/amour. Il reste encore, je trouve, (plus marqué- présent qu'en France bien qu'on ne puisse pas tout généralisé) un côté "rôle de l'homme / rôle de la femme", pas vraiment une parité dans le couple et les femmes sont moins indépendantes. Il est plus difficile d'avoir une relation amicale avec une personne du sexe opposé en Italie, j'ai remarqué, il y a une différence culturelle à ce niveau. »

Que pensez-vous de la représentation des femmes dans la télévision de votre pays ? « Ça dépend dans quel cadre, sur quelle chaîne, dans quel programme. On a quand même une bonne

proportion de femmes présentant le journal télévisé ou des documentaires, une bonne place leur est accordée et une bonne image est donnée. Mais quand il s'agit de divertissement, l'image est souvent assez dégradante, mettant en avant la Bimbo- type, avec le moins de vêtements possible, façon clip américain. »

Trouvez-vous beaucoup de différences entre la représentation des femmes en Italie et la représentation des femmes dans votre pays ?

« Ça dépend vraiment dans quels domaines. La représentation à proprement parler (TV, politique, université, travail), pas tant que ça, mais l'image globale qu'on se fait de la femme en Italie est fort différente de celle qu'on se fait de la femme en France, je trouve. Alors, si on peut parler de représentation dans ce cas-là, là où la différence de représentation est la plus frappante reste quand même au niveau familial (empreinte culturelle différente, religion...) »

4.2 Camilla, 25 ans, de Feltre, Italie, étudiante en philosophie, master 2 :

« La rappresentazione delle donne nella tv italiana rispecchia la visione ancora molto sessista e maschilista della donna che c'è in Italia, cioè come oggetto e degna di nota solo per l'aspetto esteriore. Ho fatto l'erasmus in Germania e ho notato che c'è molta differenza nella considerazione della donna rispetto all'Italia: in Germania la donna ha un ruolo paritario rispetto all'uomo, non è considerata solo per l'aspetto fisico, non è così discriminante la differenza di sesso come lo è in Italia, c'è molto più rispetto per le donne intese come esseri umani a prescindere dalla loro bellezza e dall'aspetto fisico in generale. »

4.3 Tea Noris, 30 ans, de Brescia, ancienne étudiante en Philosophie et professeure de danse.

« Penso che la rappresentazione nella televisione italiana sia lesiva della dignità femminile perché pressochè esclusivamente volta all'esposizione di corpi denudati. Ho vissuto in Andalusia e a Parigi e ho notato più arretratezza nella condizione femminile in Andalusia (poco lavoro per le donne vincolate in casa, meno indipendenza) e più emancipazione a Parigi (lavoro per le donne, più autonomia e parità). »

4.4 Serena, 23 ans, de Sassuolo, province de Modène, étudiante en Science internationale à Torino.

Che cosa pensi della rappresentazione delle donne nella tv italiana ?

« Non ho un'opinione positiva della televisione italiana in generale per la stupidità dei contenuti e per l'incapacità di parlare in modo intelligente di argomenti importanti. A mio parere per giudicare la rappresentazione della donna nella televisione italiana è importante analizzare in primo luogo la gestione della televisione stessa. I primi tre canali mainstream (Rai 1, Rai 2 e Rai 3) sono pubblici, pagati dallo stato e con una relativa influenza dei partiti che tendono a spartirsi. Così per esempio nella cultura popolare si tende a dire che Rai 1 e Rai 2 rappresentano di più il centro e la parte cattolica e Rai 3 la sinistra. Per continuare sui canali mainstream Rete 4, canale 5 e Italia 1 sono canali privati di proprietà di Berlusconi. Io credo che l'immagine della donna nella televisione italiana sia oggettivante. La donna viene resa oggetto attraverso diversi programmi, il loro format, l'atteggiamento dei protagonisti o presentatori maschili nei programmi e il ruolo che viene dato alle componenti femminili. Tuttavia, a mio parere questa "oggettivazione" avviene in maniera diversa nella televisione pubblica e nella televisione di Berlusconi. La prima trasmette l'immagine di una brava donna di casa/famiglia, una donna "morale" e "moralizzante", che sa cucinare, etc. La cosa positiva è che almeno in un numero rilevante di programmi Rai essa è protagonista/presentatrice. La televisione di Berlusconi la reputo semplicemente allucinante. Dalla fine degli anni '80/ inizio anni '90 (programmi come DRIVE IN o NON è la RAI) le donne (necessariamente belle e giovani) sono diventate semplici oggetto nelle mani di presentatori che scherzavano in maniera volgare sul loro corpo e la loro sessualità, che le hanno dipinte come incapaci di ragionare, parlare ed esprimersi liberamente. Donna = stupido oggetto del sesso. »

Hai fatto un erasmus, hai notato una differenza tra le rapporti uomini-donne del tuo paese e quello dell'earasmus ? Queli ?

« Io ho fatto l'erasmus in Spagna. La mia percezione dell'immagine della donna spagnola (non so quanto possa essere considerata valida) sulla base di immagini tradizionali e culturali è quella di

una donna ben delineata nel suo ruolo, una donna con chiare caratteristiche di genere, differenziate da quelle dell'uomo, una donna femminile ma contemporaneamente forte e difensiva. »

4.5. Roisin Flynn, 20 ans, Irlande, étudiante en Langues étrangères appliquées. (Témoignage retranscrit avec ses imperfections)

*« Si un gran differenze. In italia , gli italiano dimostrano tanto affetto nelle zone pubbliche , in Irlanda non si fa. Anche I rapporti italiani sono più intensive come una coppia sposata, in irlandia non I rapport fra I giovani sono meno seriosi e si fa quasi mai un display di affezione pubblica. Quanto riguarda le rapporti uomini-donne come amici, no nc'era una differenza grandissimo, ma ho notato che in italia le ragazze hanno organizzato più le serate, hanno fatto le "cene" , in irlandia I ragazzi organizzano più gli incontri in rispetto ai ragazzi italiani. Anche in Italia , ho notato che spesso I ragazzi italiani sarebbero molto geloso quando le sue ragazze hanno gli amici che sono ragazzi. In irlandai ragazzi sono molto meno geloso del fatto che le ragazze hanno amici che sono ragazzi. La rappresentazione delle donne nella tv italiana, è veramente se come fossero un salsice. Sono come un oggetto sessuale. In Irlanda * pero guardiamo le programme della gran britannica* ho trovato che le donne tengono le posizione forte nelle programme. Per esempio, in una seria della crima, sarebbe normale che le donne tengono la posizione investigatore. Penso che in irlandia le donne abbiamo una posizione più uguale ai ragazzi che in italia (sulla television) Non ci sono tanti differenze pero ci sono abbastanza. Per esempio, tutte le volte che sono andata alla casa dei miei amici italiani , ho trovato che la donna tiene ancora la posizione del "capocuoco" ed è lei , che fa la pulizia, il bucato e che di solito non lavora , e quando il maschio della casa tornava da un giorno di lavoro, ha fatto niente si è riposato. In irlandia invece, anche se forse le donne fanno più del lavoro domestico che gli uomini, è solo un po più non è come in italia. Anche ci sono piu di donne che lavorano in irlandia, quindi le cose come fare l'attenzione dei bambini è più condiviso fra I due genitori. Mi sa che c'è ancora in Italia*

la mentalità che le donne stanno per lavorando in casa , in irlandia non è piu così

Ces jeunes européennes ayant effectués un séjour Erasmus dans divers pays ont développé la potentialité de porter un regard critique sur leur société et celle qui les a accueillis. Il semble évident que d'après ces témoignages les différences de rôles sociaux entre homme et femme en Italie, sont plus marquée que dans d'autres pays comme la France ou l'Irlande. La femme italienne reste cloisonnée dans deux types de rôles : elle peut être une femme au foyer, porteuse d'une morale, sachant prendre soin de ce qui l'entoure. Si nous parlons de sa jeunesse, elle sera très vite réduite à son aspect physique et aura d'une certaine manière une représentation liée à son corps. La télévision contribue à alimenter ce sentiment et comme le mentionne Serena, il y a deux sortes de télévision, une publique avec un rôle de femme plus exemplaire et une télévision privée, celle de Berlusconi qui a induit, dans divers programmes, le stéréotype de la jeune femme comme objet sexuel. Ces jeunes femmes émettent un point vue intéressant car elles représentent les premières cibles des médias et sont un des moteurs de la construction de l'Europe. Ainsi elles semblent plus touchées par ces stéréotypes et sont en droit de savoir si ces images de représentation de la femme, de leur sexe biologique et social sont accord avec la place qu'elles désirent occuper dans la société actuelle.

**Chapitre III. La situation de la femme telle qu'elle est présentée
à la télévision italienne trouve- t-elle un écho dans d'autres
pays occidentaux ?**

Dans cette troisième partie, nous tenterons de vérifier si la situation que nous avons étudiée en Italie se retrouve dans d'autres pays européens. En effet, nos parties précédentes nous ont permis de comprendre quelles étaient les différences entre la construction du genre biologique et social et les rôles féminins et masculins qui en découlaient. Puis, nous avons constaté que la télévision ainsi que les émissions proposées ne sont pas la réalité au sens propre du terme, mais représentent des réalités sociales.

C'est ainsi que le cas italien où l'image de la femme dégradée dans la télévision est un reflet de sa place dans la société et témoigne de sa difficulté à s'émanciper. Cette troisième partie a pour but de chercher, non plus à analyser la télévision, mais à comprendre quelles peuvent être les alternatives s'offrant à nous, jeunes européennes. Pouvons-nous rêver de jours meilleurs concernant la représentation de la femme en général, la relation homme femme, notre droit à devenir ce que nous voulons être, malgré notre sexe, ou notre future maternité ou simplement en rapport avec notre rôle prédéfini édicté par notre pays d'origine ?

Pour cela, nous nous tournerons désormais vers le nord de l'Europe. Nous ferons tout d'abord un rapide tour d'horizon de la situation générale de la femme en Europe. Puis nous nous intéresserons de plus près au cas de la Suède et de la Belgique, la Suède comme modèle reconnu d'émancipation et d'égalité, la Belgique parce qu'elle est le centre de l'Europe et que nous vivons pour le moment.

Nous le savons, nous l'entendons, les pays du Nord ont une avance en ce qui concerne le développement social, dans domaine de l'éducation, du droit, de la santé, des structures mises en place pour une parité plus égalitaire. Dans cette partie, nous explorerons ces divers critères et nous nous appuyerons sur différents supports écrits, journalistiques, mais aussi sur les interviews de jeunes femmes pour comprendre ce qu'il en est réellement et comment on pourrait se diriger vers une émancipation plus juste.

Première partie : un bilan européen.

1.1. Comment le droit de vote et celui de l'éligibilité au niveau national ont-ils évolué en Europe au cours du XXe siècle ?

A l'entame de cette nouvelle partie, prenons le temps d'observer l'évolution du droit de vote des femmes dans différents pays européens.³²

1906: Finlande.

1913: Norvège.

1915: Danemark, Islande

1917: Russie.

1918: Allemagne, Autriche, Estonie, Lettonie, Pologne.

1919: Luxembourg, Pays-Bas.

1920: Albanie, Tchécoslovaquie.

1921: Lituanie, Suède.

1928: Irlande, Royaume-Uni.

1934: Turquie.

1938: Roumanie.

1944: Bulgarie, France.

1945: Yougoslavie.

1946: Italie.

1947: Malte.

1948: Belgique (dès 1921 au niveau local)

1952: Grèce.

1958: Hongrie.

1960: Chypre.

1962: Monaco.

1971: Suisse.

1973: Andorre et Saint-Marin.

1974: Portugal.

1975: Espagne.

³² Dates selon le site <http://elections-en-europe.net/institutions/droit-de-vote-des-femmes-en-europe/> consulté le 30/01/14

1984: Liechtenstein.

En observant ces dates, nous constatons que l'obtention du droit de vote pour des femmes c'est étendue sur tout le vingtième siècle, entre 1906 pour la Finlande et 1984 pour le Liechtenstein. Le changement est radicale puisque « *il y a à peine un siècle, dans les années 1890, il était possible de s'embarquer dans une étude scientifique sérieuse visant à découvrir si les femmes aussi avaient un cerveau.* »³³

Une fois encore, la Finlande a été pionnière : en 1906, elle a été le premier pays européen à accorder le droit de vote aux femmes, suivie de la Norvège en 1913, puis du Danemark et de l'Islande en 1915. Le droit de vote pour les femmes en France et en Italie et en Belgique, ne vient qu'après la guerre, en 1944 et 1946, soit 40 ans après la Finlande : cela représente une génération.

Il faut également remarquer que les femmes ont été amenées à jouer un rôle important pendant les deux grandes guerres. Cela a permis de faire évoluer les mentalités. La société a été forcé de constater qu'elles étaient capables de prendre toute une série de responsabilités au même titre que les hommes: ce sont elles en effet, qui ont continué à faire fonctionner la société en l'absence des hommes partis au front. Ces nouvelles responsabilités ont poussé les femmes vers l'émancipation, ce qui n'autorisa plus un retour en arrière.

La libération sociale de la femme est une donc une idée encore jeune et un phénomène relativement récent. Il n'est donc pas surprenant que les changements de statut revendiqués à notre époque s'installent lentement dans les domaines culturels, médiatiques, idéologiques.

« La représentation des hommes et des femmes ou la façon dont sont dépeints les rôles masculins et féminins sont aussi un phénomène culturel. Tout comme les rôles en fonction de genre, leur représentation est en constante évolution. »³³

33 SCREENING GENDER Changer l'image des femmes et des hommes à la télévision , page 12
http://www.genreenaction.net/IMG/pdf/Text_francais_final.pdf consulté le 12 février 2014

1.2. Une différence entre le nord et le sud de l'Europe.

D'autre part, l'émancipation féminine, s'organise selon des différences contrastées entre le nord et le sud de l'Europe. « Ainsi, la perception d'égalité entre les sexes semble bien s'organiser autour d'un axe géographique bipolaire : les pays nordiques étant perçus comme plus égalitaires que les pays du sud de l'Europe. L'hypothèse générale qui était testée reposait sur l'idée que la perception de l'égalité/inégalité entre les sexes s'organiserait selon une dimension géoculturelle opposant les pays du nord à ceux du sud de l'Europe. »³⁴

1.3. Une différence liée au travail.

Par ailleurs, il est important de constater que l'accès à l'emploi est un facteur important pour acquérir une émancipation en tant que personne et parvenir à la responsabilité entière de soi-même. Cette idée peut être mise en parallèle avec le droit d'accéder aux loisirs et à l'éducation.

Appliqué au cas de la femme, nous constatons que l'accès à l'emploi n'est réellement admis que depuis ces cinquante dernières années, même si, dans le domaine de la législation du travail, il existe des situations très différentes selon les pays, nous remarquons que « dans quelques pays Danemark, Norvège, Suède, le taux d'emploi des femmes est presque aussi élevé que celui des hommes alors que dans d'autres, Grèce, Italie, Espagne, il y a toujours de grandes différences »³⁴

Plus précisément, « le taux d'emploi des femmes varie de 32% en Espagne à 72% en Suède (Kay, 2000) ; ce qui permet de tracer un axe géographique Nord/Sud. Les résultats de l'enquête « *Employment Options for the future (1998)* » réalisée dans 15 pays européens et rapportés par Bielenski et Wagner (2004) montrent que l'écart le plus important entre deux pays à propos du taux d'emploi des hommes est de 23% et celui concernant le taux d'emploi des femmes est de 50%.

34 <http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=936> consulté le 12 février 2014

Si l'on compare maintenant les souhaits et la réalité concernant le taux d'emploi, l'écart est relativement faible dans les pays scandinaves (10%) alors qu'en Italie ou en Espagne il est plus élevé (15 à 20%). (...) L'écart entre les préférences et la réalité est toutefois plus élevé pour les femmes (13%) que pour les hommes (8%). Là aussi, la situation diffère selon les pays. Au « Danemark et en Norvège, pratiquement toutes les femmes qui souhaitent travailler occupent un emploi salarié alors qu'en Grèce, Italie et Espagne, l'écart entre les souhaits d'occuper un emploi et la réalité est de 20%. »³⁴

Cette citation est un constat : il y a une différence marquée entre les pays du nord et les pays du sud en ce qui concerne l'accessibilité de travail pour la femme. Mais est-ce possible d'en expliquer la raison? En effet même en période de plein emploi, pour trouver sa place sur le marché du travail, la femme doit vaincre des barrières culturelles pour accéder à l'éducation et à la formation. De même qu'elle doit pouvoir au quotidien combiner travail et maternité. Cela devient possible lorsque les pays développent des politiques sociales dans le domaine de la petite enfance, ce qui permet d'adapter vie de travail et maternité.

En Allemagne, il est possible de « combiner un emploi salarié et des responsabilités familiales (...). Dans ce pays, les traditions de division du travail selon les genres sont toujours très présentes. Ainsi, la différence de temps de travail entre une femme et un homme avec un enfant de 5 ans sera de plus de 16 heures. »³⁴

Le Danemark est un pays typique qui possède « une relative égalité en matière d'emploi et de temps de travail et de structures d'accueil pour les enfants. La différence de temps de travail entre hommes et femmes y est d'une heure quand il y a un jeune enfant à la maison. »³⁴

Pourtant, comme nous le montrent la Norvège, la Finlande, la Belgique, la France et l'Espagne, la présence d'un jeune enfant ne modifie pas forcément le temps de travail. En Belgique et en France, la combinaison entre travail et famille est possible grâce au système de protection de l'enfance.

34 <http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=936> consulté le 12 février 2014

En qui concerne les autres pays, comme l'Italie et l'Espagne, « *d'autres raisons expliquent la faible différence entre le temps de travail des hommes et des femmes, à savoir le faible taux d'emploi et l'existence de solutions familiales de garde des enfants.* »³⁴

De plus, s'ajoutent à ces impossibilités du système, des normes traditionnelles de l'image de l'homme qui doit être le chef de famille, tandis que la femme est inactive économiquement. Cette idée est « *prédominante chez les couples espagnols, luxembourgeois, italiens, grecs, irlandais et dans une moindre mesure allemands.* »³⁴ Inversement, « *le modèle des deux partenaires travaillant à plein temps est dominant dans les pays scandinaves et au Portugal, en France, au Royaume-Uni et en Autriche.* »³⁴ Un modèle plus moderne serait celle de « *l'homme travaillant à temps plein et la femme à temps partiel* ». Cette représentation « *joue un rôle significatif au Luxembourg, en Irlande et en Allemagne et il est dominant aux Pays-Bas* »³⁴

³⁴ <http://lodel.irevues.inist.fr/cahierspsychologiepolitique/index.php?id=936> consulté le 12 février 2014

Deuxième partie : Le cas de la Suède.

2.1. La Suède, un modèle pour le travail des femmes ?

« La Suède est un modèle d'État providence reposant sur une fonction publique forte, ainsi qu'un haut niveau de prestations sociales et de services publics fournis à la population »³⁵

La suède se classe quatrième d'après le Global Gender Gap Rapport 2013, publié par le World Economic Forum³⁰. Celui-ci étudie la disparité entre les sexes et cible l'inégalité entre les hommes et les femmes, en se basant sur quatre critères : le niveau de scolarité, l'accès à la santé, la participation au monde économique et politique. Depuis les années 1990, la Suède favorise à la fois le travail et la vie familiale, les deux étant considérés comme une priorité du système social du pays. Dans cet esprit, l'emploi des femmes et leur indépendance financière sont devenus une priorité.

Pour ce faire, le pays a appliqué différents modèles tels que l'imposition séparée des époux, un régime de sécurité sociale individuelle qui se base sur le revenu, ainsi qu'un système de garde d'enfant fortement développé et subventionné. L'instauration du *« congé parental, l'allocation progressive pour enfant à charge »*³⁵. Il est important de noter *« que le père et la mère peuvent prendre un congé parental de treize mois tout en touchant 80 % de leur salaire net »*³⁵.

De plus, il existe un quota dans les conseils d'administration, de même que des contraintes légales pour inciter les entreprises à respecter l'égalité des droits des femmes. *« Ainsi, chaque entreprise de plus de 25 salariés doit présenter un plan en faveur de l'égalité tous les trois ans. Ce plan doit contenir une analyse de la situation, et des mesures proactives pour assurer l'égalité des sexes. »*³⁶ Les enfants ont le droit à une place à la crèche à partir de l'âge d' un an.

35 <http://www.arte.tv/fr/le-modele-suedois-et-la-place-des-femmes/2541290,CmC=2542412.html> consulté le 31 janvier 2014

30 BBC News World, http://www.bbc.co.uk/news/world-24650912?ocid=socialflow_twitter_bbcworld) consulté le 15/12/13, reprenant l'étude du WEF The Global Gender Rapport 2013 <http://www.weforum.org/reports/global-gender-gap-report-2013>

36 <http://www.terrafemina.com/societe/international/articles/775-suede-tout-pour-les-femmes.html> consulté le 3 février 2014

Ces normes ont eu pour effets tangibles une amélioration de l'égalité entre les femmes et les hommes, permettant ainsi aux femmes de reprendre leur carrière professionnelle tout en sachant que leur enfant peut être accueilli dans une structure qui le prend en charge à des heures compatibles avec les horaires professionnels.

Ces mesures ont également « entraîné une augmentation constante du taux de natalité depuis dix ans, notamment dans les familles d'origine étrangère. »³⁵. En terme de salaire, la situation inégalitaire entre les hommes tend également à diminuer :

«le salaire horaire moyen des femmes est maintenant équivalent à 80 % du salaire horaire moyen des hommes. Ainsi la contribution des femmes au budget de leur famille ne cesse-t-elle d'augmenter – elle dépasse les 40% actuellement. L'enquête conclut que, grâce à leurs revenus, les femmes ont augmenté le pouvoir économique qu'elles détiennent. Les femmes de 16 à 64 ans ont un emploi à peu près aussi souvent que les hommes (70 % et 73 % respectivement) et leur taux de chômage n'est pas plus élevé que le leur. »³⁷

2.2. La Suède, la question de la parité.

Le cas de la mise en place d'une parité plus grande en Suède a été possible grâce à la volonté concertée et à l'autodiscipline des partis politiques, de même qu'à une certaine philosophie, la structure du pays se basant régulièrement sur la négociation collective. Par conséquent, il est difficile d'imaginer que cet exemple soit applicable comme tel à d'autres pays.

2.3. Le soutien social à la femme.

De même, pour poursuivre dans la cette dynamique, la Suède a mis en place un système de lutte contre la violence faite aux femmes, le pays plaçant le problème en première ligne.

³⁷ Boel Berner, Elisabeth Elgan et Jacqueline Heinen, 2000, Cahiers du Genre n°27, Suede : l'égalité des sexes en question, L'harmattan, France et canada, page 8, 9

Actuellement, si les services de police reçoivent la plainte de femmes battues, ils doivent les traiter en priorité. « Parmi les autres mesures innovantes, des téléphones portables d'urgence mis à disposition des victimes, voire des gardes du corps dans les cas les plus graves. Le changement d'identité est une autre possibilité. »³⁵

Par ailleurs, pour défendre le droit des femmes et combattre la marchandisation du corps, la Suède a aboli la prostitution, avec le risque, pour les clients, d'une peine de prison de six mois à un an. Cette initiative a eu un effet dissuasif, même si aucune peine de prison n'a été jusqu'ici promulguée. Seules des amendes ont été délivrées à l'encontre des clients.

Cette abolition a été soulignée par de nombreuses associations qui ont lancé un appel à Bruxelles pour libérer l'Europe de la prostitution. La France vient récemment d'adopter une loi similaire, suivant ainsi l'exemple de la Suède et de la Norvège. Il est important de souligner que c'est aussi un sujet controversé. Ainsi, dans un article publié le 19 septembre 2013, dans *Le Plus, Le Nouvel Observateur*, le journaliste David Courbet explique que la pénalisation des clients irait à l'encontre des droits des prostituées qui choisissent librement d'exercer cette profession, les plaçant ainsi dans une inégalité pénale, leur faisant perdre du même coup travail et sécurité. Il explique de même que la prostitution, initialement active dans la rue, pourrait se déplacer vers d'autres lieux d'expression comme internet, devenant, du même coup, moins contrôlable.

2.4. Pourtant, il reste tant de problèmes...

Malgré ces initiatives positives qui témoignent d'une réflexion et d'une volonté politiques remarquables, il reste encore, en Suède, de grandes disparités en ce qui concerne les conditions de travail entre les femmes et celles des hommes. En effet « *les femmes ont plus de mal que les hommes à atteindre les sommets de la hiérarchie* » et elles « *travaillent dans d'autres*

³⁵ <http://www.arte.tv/fr/le-modele-suedois-et-la-place-des-femmes/2541290,CmC=2542412.html> consulté le 31 janvier 2014

secteurs et d'autres métiers que les hommes »³⁵, comme ceux de l'éducation, de la santé ou de l'aide aux personnes âgées. Cela a pour conséquences de leur offrir moins de temps de travail, donc un salaire plus petit et une perspective d'évolution professionnelle restreinte et donc une retraite moins élevée.

Mais l'évolution de la situation semble positive, car petit à petit les femmes « *investissent des métiers jusque là exclusivement masculins* » tels que « *médecins, journalistes, chimistes, juristes, économistes, postiers, cheminots et mécaniciens spécialisés.* »³⁷. Pourtant, le monde du travail demeure un monde où la figure masculine reste une référence ce qui explique aussi une des raisons principales de l'absence de femme dans le secteur de la direction d'entreprise. Cela n'étant pas lié à leur manque de compétence, car « *elles poursuivent des études supérieures dans une plus large mesure que les hommes (...) Leurs chances de poursuivre une carrière sont pourtant moindres : 24 % des hommes sortis des écoles de commerce atteignent des positions de direction, contre 5 % des femmes.* »³⁴.

Pour comprendre cette idée, il faut la rattacher à la figure masculine que nous avons ancrée dans notre culture, c'est-à-dire que

*« l'aptitude à diriger étant associée à des qualités masculines, les postes les plus élevés sont en effet considérés comme devant être attribués à des hommes. Cette perception est renforcée (...) par le fait que ce genre de travail obéit souvent au mode de vie traditionnel des hommes, c'est-à-dire de longues heures au travail et peu de présence à la maison. »*³⁷

Il y a donc bien l'idée que seuls les hommes peuvent concilier carrière et vie familiale, alors qu'une femme carriériste sera le plus souvent célibataire.

En effet, la pensée traditionnelle encore très forte défend l'image d'une femme disponible pour sa famille, qu'un poste à haute responsabilité sera un problème au niveau de la

35 <http://www.arte.tv/fr/le-modele-suedois-et-la-place-des-femmes/2541290,CmC=2542412.html> consulté le 31 janvier 2014

37 Boel Berner, Elisabeth Elgan et Jacqueline Heinen, 2000, Cahiers du Genre n°27, Suède : l'égalité des sexes en question, L'harmattan, France et Canada, page 10

gestion du temps entre famille et travail. En suivant cette logique, « *on hésitera aussi à nommer une femme qui n'a pas de famille, car l'absence de famille (...) laisse présager qu'elle a des problèmes personnels* ».37

En somme, le société n'incite pas les femmes à travailler, car même si leur taux est de plus en plus élevé, « *c'est uniquement grâce au développement du secteur public depuis quarante ans.* » En effet, « *la Suède a pu intégrer les femmes sur le marché de l'emploi en augmentant ses dépenses publiques, qu'elle a financées en imposant fortement les revenus du travail. Le système n'incite guère à travailler – pour que le jeu en vaille la chandelle, le salaire doit être de 50 % supérieur au salaire moyen suédois* »³⁵

Nous constatons donc que l'établissement de la parité entre hommes et femmes passe par des mesures imposées par l'Etat, comme des aides sociales ou le congé parental. Mais l'émancipation s'acquiert aussi à travers le travail qui permet à la femme d'avoir une position économique suffisant pour influencer le budget familial et donc d'obtenir une position de pouvoir. Pour illustrer cette situation, intéressons-nous à l'expérience d'une jeune Suédoise.

2.5. Le témoignage d'une Suédoise vivant en France.

Le dialogue est retranscrit comme tel, avec ses imperfections.

Les rapports homme- femme en France

« Je m'appelle Emma Karlsson, j'ai 26 ans et viens de Suède. Depuis un an et demi, je vis à Paris où je travaille dans une maison d'édition. Au total, j'ai vécu pendant environ trois ans en France et j'ai pu remarquer plusieurs différences dans les rapports homme-femme. J'ai découvert que je n'arrivais pas toujours à interpréter les comportements des hommes à qui je m'intéressais, ou plutôt que mes interprétations étaient faussées.

Pour commencer, c'est plus traditionnel et galant ici qu'en Suède. Au début, j'avais dû mal avec cela, par exemple le fait que l'homme offre un verre à la femme. Dans la Suède où

35 <http://www.arte.tv/fr/le-modele-suedois-et-la-place-des-femmes/2541290,CmC=2542412.html> consulté le 02 février 2014

l'égalité est roi, cela ne se fait plus, ou presque plus, et si on va au restaurant en amoureux c'est coutume de partager l'addition 50/50. Depuis un an à peu près, je commence à apprécier certains de ces gestes de séduction, par exemple que l'homme invite la femme. Au début j'insistais absolument pour payer mon propre verre, et parfois l'homme prenait cela mal. Maintenant je le laisse m'inviter s'il veut sans protester (mais je veux bien payer son verre la fois d'après). Il y a une dimension de générosité séductrice qui me plaît.

Lorsque le dating (un rendez-vous) commence j'ai remarqué une différence qui continue de me perturber. En Suède, la phase avant de s'engager et montrer en public qu'on est en couple est plus longue et pendant cette période on ne s'embrasse pas sur la bouche quand on arrive au rendez-vous et on ne se tient pas la main, ce qui est fréquent ici depuis le tout début. Cela fait que j'ai maintes fois interprété du dating comme une relation un peu plus avancée et me suis investie alors que dans la tête de l'autre on n'était pas vraiment en couple même si on faisait des choses de couple quand on se voyait, par exemple aller voir une expo ou aller au cinéma ensemble. Mais entre deux rendez-vous on ne parlait ou s'écrivait pas beaucoup et ils ne s'investissaient même pas au point de faire un plan avec moi un soir le week-end, si ce n'était qu'après s'être rassuré que leurs amis ne faisaient rien de plus intéressant... Ou au fait, pour lui j'étais sa copine, mais pour moi je ne le compte même pas parmi mes ex, tellement son investissement était petite. Pour moi, c'est la définition même d'être en couple : s'investir et s'engager. Ici j'ai l'impression qu'on peut très bien se dire en couple sans ces deux éléments derniers.

De plus, la sensualité et la beauté ont une place importante en France. Par conséquent, aussi les belles femmes. Par exemple, c'est plus commun ici qu'en Suède d'entendre des commentaires d'un homme sur l'apparence d'une femme dans la rue. En guise de compliments, cela est souvent vécu par la femme comme des harcèlements sexuels. De toute manière, c'est une pratique qui la réduit à son corps, qui l'objective. Par conséquent, je dirais que l'espace public est plus sexualisé en France qu'en Suède. Le corps avec tous ses désirs y est plus présent. Cela se remarque dans les tournures de phrases aussi (voir l'article sur le langage et les rapports homme femme).

Je commence, après trois ans, à m'habituer à certains de ces rapports, par exemple d'être offert un verre et le fait que ça drague plus ici qu'en Suède. Ici, d'être abordé par un homme dans un bar n'est pas rare alors qu'en Suède l'homme qui oserait t'aborder dans un bar est certainement plein de dutch courage, c'est-à-dire bien bourré. De discuter et peut-être échanger

des numéros n'est pas étrange en France, ce que j'apprécie parce que cela facilite les rencontres. Pour d'autres, comme le dating décalé par rapport à mon idée de dating, et les commentaires dans la rue, j'ai plus de mal. »

Paris, 12 janvier 2014

Pour conclure, nous pouvons dire que la Suède est un pays qui tente d'établir depuis longtemps (20 ans avant d'autres pays européens) des systèmes pour développer la parité et l'égalité. Il ne s'avère cependant applicable qu'à sa culture, c'est-à-dire au pays. Pourtant comme nous l'avons vu précédemment, beaucoup de difficultés persistent en ce qui concerne l'accessibilité aux divers types de travail pour les femmes.

Le témoignage de la jeune Suédoise se révèle intéressant car elle vient d'un des pays les plus développés en termes de parité et d'égalité des sexes. Elle s'est retrouvée confrontée au problème que nous avons eu en vivant en Italie pendant ces trois dernières années. Il est intéressant de noter que ce décalage que nous avons ressenti dans les rapports sociaux entre homme et femme en France et en Italie, et également comparable à l'expérience de cette jeune femme. Il est clair que ce témoignage met en avant une sexualité plus prononcée du côté français, un rapport au corps plus présent, un espace davantage sexualisé. Cela signifie que la France répond aussi à certains codes sociaux traditionnels où l'homme tient un rôle masculin et la femme est réduite à son corps. Ici nous ne parlons pas de médias mais de rapports sociaux (qui eux-mêmes sont influencés par les médias, comme nous l'avons expliqué à travers ce mémoire). Ce qui est donc intéressant, c'est ce rapport à l'autre sexe défini par notre culture, qui en France passe par notre différence biologique. Il reste donc du chemin à parcourir, car comme le montre ce témoignage, le rapport homme-femme reste un rapport de séduction et non un rapport d'égalité de personne à personne.

Troisième partie : La Belgique.

Dirigeons-nous à présent vers Bruxelles, la capitale européenne où nous vivons depuis six mois. L'objectif de cette partie est d'analyser la situation du droit des femmes dans le pays, mais aussi, plus concrètement, la réalité de leur vécu quotidien.

La Belgique, en effet, semble présenter une situation paradoxale. A la fois à la pointe dans la démarche de recherche de la parité en politique, elle demeure un lieu d'inégalité dans le milieu du travail et de sexisme banalisé dans le vécu quotidien de beaucoup de femmes, comme nous le montrera le reportage de Sofie Peeters. Nous essayerons de comprendre pourquoi son documentaire a fait polémique et nous verrons quelles questions elle met en jeu.

De plus, nous verrons combien la télévision du pays, publique ou privée, n'évolue que lentement, semblant éprouver beaucoup de difficultés à bousculer la place prépondérante des hommes, tant à l'écran que dans les postes à responsabilité des instances dirigeantes.

3.1. La question de la parité en politique

Bien classée, 11ème sur 136 dans *The Global Gender Gap Report 2013 (ref 30)*, la Belgique s'est montrée particulièrement active dans sa volonté d'accorder aux femmes une place représentative en politique.

Ce fut le résultat d'une volonté politique réelle qui, pour établir une parité hommes/femmes, est passée par un système de quotas. Cette mesure traduit donc une démarche de discrimination positive à l'égard des femmes. C'est aux élections de 1999 que le système de quotas fut appliqué pour la première fois. Concrètement, les partis politiques devaient présenter aux électeurs des listes où au moins une personne sur trois était une femme.

Cette proportion a récemment été modifiée puisque, lors des élections fédérales de 2003, les listes électorales devaient comporter le même nombre d'hommes et de femmes. De plus,

les trois premières places de la liste devaient comprendre au moins une personne de chaque sexe. Résultats ? En 2003, un parlementaire sur trois était une femme au niveau fédéral. Et lors des élections régionales de 2004, un élu sur quatre était une femme. Ces chiffres révèlent les énormes progrès réalisés en moins d'un siècle en matière de parité politique en Belgique.

Ce qui signifie sans doute aussi que, sans passer par des décisions d'autorité, le mouvement d'égalité hommes et femmes en politique qui, notons-le, n'est pas encore réalisée sur le terrain - n'en serait resté qu'à de timides intentions verbales.

Notons également que ces démarches politiques sont loin de faire l'unanimité, notamment parce qu'elles entraînent une autre distinction que celle du mérite et du talent : le choix se fait selon le sexe et non selon les aptitudes et les compétences personnelles. Aujourd'hui, le débat est donc de savoir s'il faut imposer, par la loi, la parité ou laisser les femmes conquérir seules leur émancipation. La situation se retrouve de la même manière quand il s'agit d'assurer la représentativité des personnes immigrées.

3.2.La situation particulière de la Région de Bruxelles-Capitale :

La Belgique, anciennement état unitaire, est devenue un état fédéral comportant trois Communautés (les francophones, les Flamands et les germanophones) et trois Régions (la Wallonie, la Flandre et la Région de Bruxelles-Capitale).

Si l'état fédéral reste jusqu'aujourd'hui compétent dans de nombreux domaines (affaires étrangères, justice, finances, défense nationale...), en raison du principe de « l'équipollence des normes » et celui des « compétences exclusives », chaque Région et Communauté est souveraine dans le cadre de ses compétences particulières telles que celles-ci sont fixées par les textes fondamentaux de l'État fédéral, sans qu'une entité fédérale ait la possibilité d'exercer une quelconque autorité sur les entités fédérées.

C'est ainsi que la Région de Bruxelles-Capitale se veut être la première représentation

du pays à imposer l'égalité hommes- femmes sur les listes électorales concernant le scrutin communal. Cette nouvelle mesure ne sera applicable qu'en 2018. Pour ce faire, les 19 communes bruxelloises adopteront le système des tirettes décidé par le Parlement régional bruxellois, c'est-à-dire que la présence alternée de candidats des deux sexes sur les listes électorales sera imposée. Cette loi ne concerne pas les élections régionales, législatives, européennes, mais les élections locales.

Le but de la future législation bruxelloise est de parvenir à une représentation équilibrée entre hommes et femmes dans les conseils communaux des 19 communes, même si cela doit passer pas des obligations.. « *Les femmes y représentent actuellement 40%. Les co-signataires ne désespèrent pas d'obtenir un jour la même règle dans l'assemblée régionale où elles représentent actuellement 44% des élus, mais cela nécessite un vote au parlement fédéral.* »³⁸

3.3. La situation de la femme dans le monde du travail.

La Belgique dispose d'une importante législation anti-discrimination et de promotion de l'égalité entre femmes et hommes dans le domaine du travail. Malgré cette égalité en droit, les femmes continuent à faire les frais d'inégalités de fait et de discriminations indirectes qui restreignent leurs possibilités en matière d'accès à l'emploi, de carrière et de conditions de travail.

Ainsi, malgré les signes évidents d'une volonté de faire respecter le droit des femmes, la Belgique, dans le monde du travail, n'est pas à la pointe : selon Les Indicateurs de l'Enseignement 2013, sur le site de la Fédération Wallonie-Bruxelles³⁹, peu de femmes ont accès à des postes de cadres supérieurs ou de dirigeants (moins de 10%), alors que l'accès aux études est encouragé, que les jeunes filles sont très scolarisées, réussissent mieux à l'école et au cours des études supérieures que leurs camarades masculins.

38 http://www.rtf.be/info/belgique/detail_bruelles-parite-hommes-femmes-sur-les-listes-aux-communales-en-2018?id=7666543 consulté le 12 février 2014

39 Les Indicateurs de l'Enseignement 2013, sur le site de la Fédération Wallonie-Bruxelles, enseignement.be consulté le 17 février 2014

Dans la réalité du vécu quotidien, les femmes combinent souvent leur travail avec les tâches traditionnelles du ménage et de l'éducation des enfants. Le temps partiel et les différentes formes de crédit-temps qui permettent de mieux concilier vie professionnelle et vie familiale sont presque exclusivement des affaires de femmes. Le travail lui-même est toujours inspiré de la répartition traditionnelle des rôles hommes et femmes ne se retrouvent pas dans les mêmes secteurs d'activité ni aux mêmes niveaux de fonction. Les femmes occupant des fonctions supérieures restent rares. Les hommes sont le plus souvent employés dans les secteurs de production tandis que les femmes se retrouvent dans les secteurs de soins et d'aide aux personnes, moins bien payés.

Pourtant, selon L'Ecart salarial entre femmes et hommes en Belgique (Rapport 2013, établi par l'Institut pour l'Égalité des Femmes et des Hommes, Bureau fédéral du Plan et le Ministère de l'Economie), on peut dire que les entreprises auraient tout à gagner à intégrer la dimension de genre dans leur politique de ressources humaines. Elles ont en effet intérêt à engager les meilleurs candidats, qu'ils soient hommes ou femmes et à leur permettre de développer leur carrière.

La situation est fort semblable au niveau des salaires : à travail égal, les femmes perçoivent une rémunération inférieure de 20 à 30% à celle de leurs collègues. Pourtant, dès le Traité de Rome en 1957, les pays européens (Belgique, France, Allemagne, Italie, Luxembourg et Pays-Bas) se sont engagés à appliquer l'égalité des rémunérations entre hommes et femmes pour un même travail.

En Belgique, cette discrimination fit l'objet d'un mouvement populaire important en 1966. Cette année-là, 3000 ouvrières de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre déclenchèrent une grève historique en réclamant l'application du principe « *A travail égal, salaire égal* »⁴⁰, slogan qui est demeuré célèbre et a gardé tout son sens actuellement. Elles ont été soutenues par plusieurs mouvements féministes en Europe et ont obtenu, l'année suivante, l'inscription du principe dans la loi belge qui ne s'est pas encore totalement traduit dans les faits.

40 Coenen, Marie-Thérèse, 1991 La grève des femmes de la F.N. en 1966 : Une première en Europe, Polhis, Bruxelles, Belgique, page 60

Le rapport 2013 de l'Institut belge pour l'Égalité entre les Femmes et les Hommes (concernant les données de l'année 2010), portant sur l'écart de rémunération entre les sexes montre que l'écart du pays atteint les 10 %. De très nombreuses femmes travaillant à temps partiel (principalement pour s'occuper des enfants), cet écart salarial se creuse encore si on le calcule sur base annuelle : 23 %. D'après le directeur de l'Institut, rien n'a autant d'impact sur le salaire que le travail à temps partiel . Le pourcentage de travail à temps partiel a continué à augmenter tant pour les femmes (jusqu'à 44,9 %) que pour les hommes (jusqu'à 9,5 %).

Mais depuis la crise, un marché du travail à deux vitesses semble se développer. Une femme travaillant à temps partiel sur dix et un homme sur sept n'ont pas trouvé d'emploi à temps plein parce que le poste était uniquement proposé à temps partiel. L'écart se creuse donc davantage entre les travailleurs à temps partiel et ceux qui ont la chance d'avoir un temps plein, plutôt qu'entre les femmes et les hommes.

Reste que si on prend en compte les avantages extra-légaux dans le calcul de l'écart salarial entre hommes et femmes, ce dernier augmente considérablement au désavantage des travailleuses. Les femmes ont moins d'opportunités de bénéficier de ces avantages et, le cas échéant, les montants perçus sont moindres.

Des exemples ? Les employeurs paient une pension complémentaire à 9 % des travailleuses et à 12 % des travailleurs. Les montants des pensions complémentaires sont, en moyenne, 41 % moins élevés pour les femmes que pour les hommes. La différence de revenu pour l'indemnité de trajet domicile et travail se situe en moyenne à hauteur de 28 % au détriment des femmes, etc.

Par ailleurs, il existe une différence entre le secteur privé et le secteur public.

« Dans le secteur privé, l'écart de rémunération peut néanmoins atteindre jusqu'à 27 % de différence. L'écart salarial atteint 22 % chez les salariés hautement diplômés travaillant à temps plein et 21 % chez ceux travaillant à temps partiel. »⁴¹ L'écart salarial le plus important se trouve dans la tranche des dirigeants avec 33 %, dont seuls 23 % sont des femmes.

⁴¹ http://www.femmesparite.eu/fr/5,l_ecart_salarial_entre_les_femmes_et_les_hommes_en_belgique_-_rapport_2009.html consulté le 13 février 2014

Arrivé à ce stade de la réflexion, il serait intéressant de se poser la question du « pourquoi » une telle différence de salaire. Les femmes, dans ce secteur, sont-elles de simples victimes d'une vision traditionnelle des rôles professionnels ou participent-elles, inconsciemment peut-être, à leur dévalorisation barémique ? Une étude récente⁴² a montré que pour un même poste, une femme diplômée d'un master ou détentrice d'un doctorat gagne en moyenne 155,50 euros de moins qu'un homme. La différence de salaire s'élève à 1.866 euros par an. L'étude démontre que les salaires proposés dès le départ aux femmes et pour un même poste à qualifications identiques sont moins importants que ceux proposés aux hommes. Du côté de l'employeur, c'est parfois réalisé de manière inconsciente. Du côté de l'employé, c'est parfois aussi considéré comme normal. Il ressort également que cette différence de salaire initiale va encore s'accroître au cours de la négociation individuelle.

Cela semble mettre en lumière que les hommes négocient mieux ou avec plus de fermeté, ou encore qu'ils sont moins rapidement satisfaits de ce qu'on leur propose que leurs homologues féminins. Les femmes semblent effectivement plus rapidement satisfaites du salaire qu'on leur propose que leurs homologues masculins. Probablement parce que d'autres critères entrent en ligne de compte que le salaire seul. Pour les hommes, l'importance de l'argent est prioritaire. Pour les femmes, on trouve la qualité du travail en tant que tel, la flexibilité des horaires, la possibilité de pouvoir interrompre sa carrière, etc. De plus et cette étude n'en parle pas, il serait intéressant de savoir combien d'enfants avaient les femmes interrogées. Il est possible que cela influence l'ensemble d'une carrière. Par contre, il est également possible que le fait de ne pas avoir d'enfants favorise le parcours professionnel de la femme dont la carrière devient alors une priorité.

⁴² Dejouany, Laurence, 2012, *Les femmes au piège de la négociation salariale : ou Comment demander de l'argent à son patron sans le fâcher..*, Paris, Editions L'Harmattan,

3.4. La représentation de la femme dans les télévisions belges : baromètre du CSA.

Le CSA (Conseil supérieur de l'Audiovisuel) est l'autorité administrative indépendante chargée de la régulation du secteur audiovisuel de la Fédération Wallonie-Bruxelles, partie francophone de la Belgique. Les missions du CSA sont principalement de contrôler le respect des obligations des chaînes publiques et privées (RTBF, Radio Télévision Belge Francophone, télévisions locales, télévisions la plus importante étant RTL, Radio Télévision Luxembourg et radios privées), des distributeurs de services (câblodistributeurs, Belgacom, Be TV, Proximus, Mobistar, ...) et des opérateurs de réseaux (câblodistributeurs, Belgacom, RTBF, ...).

Le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel vient de présenter la 3^e édition du Baromètre de la diversité et de l'égalité dans les médias audiovisuels de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Il vise à quantifier et à objectiver l'état de la diversité et de l'égalité sur base de l'analyse approfondie d'une semaine de programmes produits en propre ou coproduits de 26 chaînes de télévision publiques, privées et locales actives en Fédération Wallonie-Bruxelles. L'échantillon pris en compte s'étend du mercredi 12 au mardi 18 septembre 2012. 2904 programmes distincts, c'est-à-dire un peu plus de 430 h de programmes, ont été systématiquement repérés et décrits en fonction du sexe, de l'âge, de l'origine, de la catégorie socioprofessionnelle et/ou du handicap de la personne qui intervient à l'écran.

Les résultats du Baromètre 2013 traduisent une évolution positive de la représentation des femmes et des minorités visibles à l'écran et une sous-représentation constante de tous les groupes observés, quels qu'ils soient.

Concernant la place des femmes à la télévision, elles sont globalement mieux représentées qu'en 2010 et 2011. Elles passent de 31,41 % à 36,88%. Elles occupent davantage de rôles prestigieux, c'est-à-dire de 20,53% à 23,21% pour les porte-parole, de 15,35% à 18,83% pour les expertes. Elles interviennent plus souvent dans les débats, de 26,80% à 30,56%. Mais lorsqu'elles prennent la parole, c'est toujours de façon anonyme, 39,5 % des femmes ne sont pas

présentées, contre 31,86% des hommes. Lorsqu'elles font l'objet d'une qualification spécifique, elles sont souvent catégorisées comme victimes.

La proportion de femmes dans la société belge est de 51%, soit 20% de plus que leur proportion à l'écran. Les femmes qui apparaissent à l'écran sont en outre souvent cantonnées à un rôle secondaire. Leur sous-représentation est encore accentuée dans l'information (30,4%) et le sport (7,3%). A contrario, les femmes sont mieux représentées dans les divertissements (48,1%). En matière d'information, les femmes apparaissent plus dans les sujets des télévisions locales (34,4%) qu'à la RTBF (29,9%) ou sur RTL (21,7%). Elles sont en revanche beaucoup plus présentes dans les jeux (62,8%) et les micros-trottoirs (37%).

En conclusion, cette étude du CSA démontre que, sur les trois dernières années, l'égalité de traitement des hommes et des femmes à la télévision belge, si elle n'est pas encore réalisée totalement, est en constante amélioration. Cet organe de contrôle, voulu par les autorités politiques du pays, semble par ailleurs jouer un rôle « d'aiguillon » qui porte ses fruits. A la veille des élections de mai 2014, la ministre de la Culture et de l'Audio-visuel a dit préparer des mesures pour pérenniser le Baromètre de la diversité, inciter les éditeurs de services audiovisuels à adopter une approche de la diversité dans leurs choix éditoriaux et intégrer la diversité dans la formation de journalistes et des métiers de la communication.

3.5. Analyse du documentaire de Sophie Peeters « *Femme de la rue* ».

Pendant deux ans, Sofie Peeters, jeune étudiante à la Haute Ecole Rits (école néerlandophone des arts du spectacle et des techniques audiovisuelles à Bruxelles), s'est installée à Bruxelles, dans le quartier Anneesens, quartier populaire du centre de la ville. Durant cette période, elle constate qu'à son passage, chaque fois qu'elle sort de chez elle, à n'importe quelle heure, des hommes ont l'habitude de la siffler, de l'insulter, de la draguer. Elle se pose donc la question : « Est-ce ma faute ? Ma tenue provoque-t-elle ce type de comportement ? » Pour répondre à ses

interrogations, elle décide, en 2012, de réaliser comme travail de fin d'études, un documentaire parlant de son expérience personnelle. Celui-ci raconte le machisme au quotidien et le recul de la liberté des femmes, en plein cœur de l'Europe.

La conclusion de son reportage est sans appel : « *Elles n'ont qu'un choix : adapter leur façon de vivre ou partir, victimes d'un machisme assumé. Je l'ai fait (ce film) avec une caméra cachée dans les rues* », explique-t-elle à la RTBF. « *C'était intéressant parce que les hommes me parlaient d'un ton sexiste et dénigrant. Mais moi, j'avais l'air de dire oui, continue, pas de problème* »⁴². Dans son reportage, on voit une jeune femme marcher dans Bruxelles, de manière naturelle, vêtue d'une robe classique, arrivant sous les genoux, qui n'a rien d'une tenue provocante. Les nombreuses réactions suscitées par son passage sont sans équivoque. Techniquement, la caméra est cachée et une deuxième caméra la suit, filmant ainsi la scène dans sa globalité. Nous observons que la jeune femme subit des injures et des remarques déplacées parce qu'elle est une femme. Son documentaire lève donc le voile sur ce que vivent des femmes quotidiennement et relance les questions sur le sexisme : « *Elle s'est vite rendu compte qu'elle n'était d'ailleurs pas la seule à être victime de ces insultes. Les nombreux témoignages qu'elle a recueillis auprès d'autres jeunes femmes vont dans le même sens. Il y a tout d'abord les insultes directes : ' salope, pute, pétasse...'. Et puis, il y a les insultes plus subtiles, mais tout aussi mal ressenties par les jeunes femmes : « Vous êtes très charmante, vous voulez venir avec moi ? »* »⁴²

Après son passage à la télévision, sur une chaîne flamande, en juillet 2012 et sa programmation dans un cinéma de la capitale, le documentaire déclenche une véritable polémique médiatique en Belgique et dans la presse internationale⁴³ de même que dans le monde politique.

Ainsi la ministre de l'Intérieur annonça que le gouvernement fédéral préparait une loi pour condamner les propos sexistes. Un échevin de Bruxelles-ville (un élu, adjoint au bourgmestre en

42 http://www.rtb.be/info/regions/detail_salope-pute-petasse-c-est-dur-d-etre-une-femme-de-la-rue-a-bruxelles?id=7810997 consulté le 31 janvier 2014

42 http://www.rtb.be/info/regions/detail_salope-pute-petasse-c-est-dur-d-etre-une-femme-de-la-rue-a-bruxelles?id=7810997 consulté le 31 janvier 2014

43 A titre d'exemple : « Le « harcèlement de rue », filmé par une jeune Bruxelloise, fait débat, *RFI.fr*, 1er août 2012, « Femmes insultées à Bruxelles : un documentaire crée la polémique », *LeSoir.be*, 26 juillet 2012, « Belgium film on street harassment strikes a chord across Europe », *The Guardian*, 3 août 2012

Belgique et au Luxembourg) expliqua à la RTBF, qu'il y a « *un certain sentiment d'impunité puisque les injures ne sont plus poursuivies. C'est pourquoi la ville de Bruxelles a signé au mois de mai une convention avec le parquet, qui permet de poursuivre tous les cas d'insultes, avec des amendes administratives. Ce sera en application dès le 1er septembre* »⁴⁴ En effet, le mandataire a reconnu la difficulté de constater le flagrant délit, mais il estime que cela peut être un début pour éduquer au vivre ensemble : « *On sent bien que les personnes qui agressent sont des frustrés. On a le droit de s'habiller comme on veut en ville. Ceux qui ne veulent pas comprendre, ils seront poursuivis. Même si on ne verbalisera pas toutes les injures, c'est le rappel de la norme qui est important* »⁴³. En effet cette initiative pourrait être le commencement d'un changement respectant ainsi davantage le droit de la femme.

La jeune réalisatrice qui ne s'attendait pas à tant de vagues se voit médiatisée, certains la remerciant d'avoir fait éclater un tabou ou provoquant la réaction du groupe islamiste radical. En effet, le quartier Annessens est aussi un quartier à forte densité d'émigrés. Mais c'est le machisme en général et non un problème de culture ou de religion que visait le reportage de Sofie Peeters. Ainsi, le mouvement « Sharia4Belgium » (organisation radicale salafiste active en Belgique, fondée en mars 2010 et dissoute en octobre 2012) a posté une vidéo insultante à l'égard de Sofie Peeters, estimant qu'elle provoquait les hommes. La réalisatrice n'avait pas souhaité réagir à ces propos.

Nous avons choisi de parler de ce documentaire en raison de l'impact important qu'il provoqua au moment de sa sortie. Comme travail de fin d'études, il s'agit, on s'en doute, d'un « coup de gueule » de la jeune réalisatrice plus que d'un sujet mûri pendant une période suffisamment longue pour éviter le piège des stéréotypes ou des susceptibilités blessées. Mais si ce sujet a été perçu avec une telle intensité, c'est qu'il correspond bien au vécu d'une frange assez large de la population féminine, en Belgique comme à l'étranger.

Ainsi pouvons-nous observer que, même dans la capitale européenne, le sexisme connaît encore de belles heures et que l'égalité hommes femmes, inscrite dans toutes les lois,

⁴⁴ http://www.marianne.net/Chroniques-du-machisme-ordinaire-les-Francaises-en-souffrent-aussi_a221311.html consulté le 1er février 2014

européennes ou belges, est loin d'être actée sur le terrain.

Cependant, pour plusieurs raisons, ce documentaire doit être jugé avec une certaine réserve.

Tout d'abord, on entend dans le documentaire une femme déclarer qu'il y a trente ans, elle pouvait se promener tranquillement dans la ville. Et la télévision de renchérir sur un « *terrible recul des libertés des femmes* »⁴⁵. Ne serait-ce pas là, au contraire, le signe que les femmes ont gagné une liberté de parole, qu'elles avouent davantage les remarques sexistes qu'elles subissent au quotidien, mais aussi peut-être que les jeunes femmes sont plus présentes dans l'espace public ? Les messages sans cesse répétés, par la famille, les médias, sur les dangers courus par les femmes dès qu'elles sortent de chez elles, n'ont rien de nouveau. Même si pour les femmes, en réalité, les plus grands risques d'agression se trouvent dans l'espace privé.

De plus, la population montrée du doigt est surtout issue de l'immigration. Malgré toutes les précautions de la réalisatrice « *Ce n'est pas une question d'origine ethnique, mais sociale* » déclare-t-elle par exemple ⁴⁵, un certain type de presse, qui se nourrit de clichés populistes et de stéréotypes, en a fait le leitmotiv du documentaire: « *Femmes insultées dans les rues de Bruxelles : dans 95% des cas ce serait par des Maghrébins* » titre le journal *La Capitale* du 27 juillet 2012. Lors du débat qui suivit à la projection du documentaire dans un cinéma de Bruxelles, Sofie Peeters précisa bien que, si elle avait eu affaire à des « allochtones » (terme construit sur le modèle d'« autochtone », utilisé en Belgique pour désigner des personnes d'origine étrangère), c'est parce qu'ils constituent l'écrasante majorité des habitants de son quartier. Elle raconte avoir vécu le même genre d'expérience à Mexico, dont les habitants ne sont pas en majorité maghrébins. Malheureusement, ces précisions ne transparaissent pas dans le film. Ce qui permet d'oublier que le harcèlement en rue est de tout temps et de tout lieu.

Troisième bémol : le reportage semble imputer ces comportements à une frustration

⁴⁵ Journal l'avenir, 26 juillet 2012, http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=DMF20120727_00186231 consulté le 18 février 2014

sexuelle liée à une culture où la sexualité est encore taboue. Mais beaucoup de spécialistes s'accordent pour penser que le harcèlement n'est pas une expression de la sexualité, mais d'un rapport de pouvoir. La preuve en est que, selon les hommes interrogés eux-mêmes, s'il s'agit d'avoir des aventures, « *ça ne marche pas* »⁴⁵. Le véritable but n'est donc pas de passer un bon moment avec une jolie fille, mais de lui faire comprendre qu'on a le pouvoir de contrôler sa vie. Car, si les auteurs de ces comportements ne sont pas tous maghrébins, il est certain qu'ils sont tous des hommes qui désirent affirmer un côté de la virilité comme prise de pouvoir sur les femmes, surtout quand on est en groupe. Et à voir le résultat – la culpabilité, la peur et la fuite des femmes – là, on peut dire qu'ils y réussissent. Il s'agit donc de dénoncer une culture machiste, largement répandue.

Le quatrième et sans doute le plus important reproche que l'on peut adresser au documentaire est le message implicite qu'il fait passer aux jeunes femmes et que la télévision publique (RTBF) résume par la formule : « *Elles n'ont qu'un choix : adapter leur façon de vivre ou partir* »⁴⁶. Plusieurs mouvements féministes ont rétorqué qu'il existe d'autres alternatives, que ce soit sur le plan collectif ou individuel. Des cours d'autodéfense verbale et physique aux actions de rue, il y a différentes manières de dire aux femmes qu'elles ne sont pas obligées de renoncer à leurs libertés, et aux hommes qu'ils ne seront pas gagnants à ce jeu de pouvoir. Plus efficace sans doute que les amendes administratives annoncées par les politiques, et qui tiennent davantage de l'effet d'annonce que de la dissuasion : d'une part parce qu'elles seront difficiles à appliquer et d'autre part, parce que leur effet pédagogique est quasi nul.

Si alors, si le documentaire de Sofie Peeters a connu une telle médiatisation, c'est sans doute qu'il disait ouvertement ce que beaucoup de femmes vivent depuis longtemps en silence. A savoir qu'il est difficile pour elles de vivre sereinement en ville au même titre que les hommes. Que la « drague » classique devient vite du harcèlement. Qu'il faut alors changer sa manière d'être, de

45 Journal l'avenir, 26 juillet 2012 http://www.lavenir.net/article/detail.aspx?articleid=DMF20120727_00186231 consulté le 18 février 2014

46 <http://www.garance.be/cms/?Femme-de-la-rue-un-documentaire> consulté le 19 février 2014.

s'habiller, de se déplacer. Qu'il faut réduire sa plage de liberté. Voire fuir. Si ce documentaire imparfait – ou d'autres du même type, permet de mettre au jour un phénomène que d'aucuns ne veulent pas voir, c'est un succès. Mais il faudra éviter qu'ils soient utilisés pour alimenter des propos discriminatoires à l'égard de certaines communautés, pour justifier l'enfermement ou la fuite des femmes ou encore pour dédouaner, une fois de plus, notre propre société de son machisme habituel, que ce soit dans la capitale de l'Europe ou ailleurs.

3.6. Paroles aux jeunes femmes belges.

Pauline, 27 ans, assistante en langues germaniques à l'UCL, mariée, pas -encore- d'enfant

-Que pensez-vous de la représentation des femmes à la télévision de votre pays?

« Cela dépend fort de la chaîne, je trouve. La TV publique reflète en général mieux mon image de la femme, mais également des gens en général, que les autres chaînes.

Cela dépend également des émissions: le JT donne une image plus égalitaire de la femme (où la femme a un vrai rôle journalistique) que certains jeux (en France: la Roue de la Fortune) où la femme a parfois plus un rôle d' « objet ».

-Que pensez-vous du supposé rapport d'égalité hommes/femmes dans votre pays? Pour vous, existe-t-il ou pas? Justifiez

« Je trouve que l'on y travaille de plus en plus. Parfois cela profite également à la femme, par exemple lorsque l'on impose un quota de femme dans des milieux où il y a beaucoup d'hommes: une femme moins compétente sera alors plus mise en avant qu'un homme plus compétent.

Mais le fait qu'une femme doit porter les enfants, ça ne changera jamais, ce qui fera toujours une différence entre la carrière d'un homme et d'une femme. »

-Le cas échéant, comment faudrait-il améliorer ce rapport hommes/femmes? Quelles actions concrètes faudrait-il poser? Que faudrait-il transformer?

« Je trouve que l'homme devrait avoir plus de possibilités de congés parentaux et un plus long congé de paternité à la naissance. Cela l'implique davantage dans la naissance et la présence de son enfant. Et cela mettrait également l'homme plus au niveau de la femme car, quand on engage un jeune homme ou une jeune femme, il y aurait d'office la possibilité d'une absence de longue durée due à la naissance d'un enfant. Tandis que pour l'instant, l'absence longue n'est que pour les

femmes, ce qui doit repousser certains employeurs d'engager des jeunes femmes. »

Elise, 32 ans, chargée de cours à la faculté de droit de l'université de Namur, mariée, une petite fille de trois ans.

-Que pensez-vous de la représentation des femmes à la télévision de votre pays?

« L'accent mis en particulier sur le physique, la jeunesse, le maquillage impeccable mais moins les femmes de la télévision belge sont « nunuches » que jadis quand elles étaient speakerines. Elles sont présentes dans tous les types d'émission, des plus cérébrales aux plus ludiques. Mais aux postes de direction....des hommes, rien que des hommes. Mais ceux-ci avancent en âge. Peut-être qu'avec le temps, une femme pourra prendre les commandes.... »

-Que pensez-vous du supposé rapport d'égalité hommes/femmes dans votre pays? Pour vous, existe-t-il ou pas? Justifiez.

« Il se met en place... difficilement. A l'université: on réfléchit à mettre des quotas dans les organes universitaires (du genre, conseil d'administration). Les "féministes" militent pour obtenir la moitié de femmes. Le problème est que, comme il y a moins de femme à l'université, si on impose un quota de moitié ... les femmes vont devoir supporter beaucoup plus de charges. Par ailleurs, dans la carrière, la maternité peut clairement être un frein. Certains métiers s'accoutument difficilement d'un congé de maternité (ex: la recherche universitaire. Quand on fait le "bilan" au bout de x années, on ne compte pas le fait qu'il y a eu un "trou" de 3 mois et demi, donc, en congé de maternité, on peut sentir une sorte de "pression" de devoir tout de même publier). Par ailleurs, dans certains métiers, le congé de paternité et a fortiori le congé parental pour les papas est un leurre (du genre, prof d'unif, on n'arrête pas soudainement de donner le cours pendant deux mois...) »

-Le cas échéant, comment faudrait-il améliorer ce rapport hommes/femmes? Quelles actions concrètes faudrait-il poser? Que faudrait-il transformer?

*« Les critères d'évaluation doivent être adaptés à la situation notamment au moment de l'engagement dans une profession et lors des promotions.
Permettre aux femmes de reprendre à mi- temps après le congé de maternité et progressivement*

passer à temps plein. »

Emmanuelle, 30 ans, double nationalité française et belge. PhD. en Sciences biologiques, conseiller en prévention - hygiène industrielle dans une société chargée de la prévention et de la protection au travail. Mariée, un petit garçon de deux ans, un autre attendu pour le mois d'avril.

- Que pensez-vous de la représentation des femmes à la télévision de votre pays?

« Autant en Belgique qu'en France, je ne me sens jamais honteuse de l'image que la télévision donne de la femme. Quand on voit une femme du style «Bimbo- poupée Barbie », on sent très vite qu'il s'agit d'un «second degré», teinté de beaucoup d'humour. Les journalistes politiques sont très fines, à la fois séduisantes mais aussi pugnaces et directes. Dans leur tête à tête avec certains responsables politiques, qui viennent parfois se mettre en valeur dans les médias, elles peuvent les «démonter» avec le sourire. Je les trouve meilleures que leurs collègues masculins, comme si elles s'engageaient davantage...et devaient lutter contre le baratineur en face d'elle qui cherche sans doute à la séduire avec assurance! On sent un combat «à fleuret moucheté» ! »

-Que pensez-vous du supposé rapport d'égalité hommes/femmes dans votre pays? Pour vous, existe-t-il ou pas? Justifiez.

« L'obligation de parité hommes/femmes sur les listes électorales met la Belgique à la pointe d'un certain combat égalitaire, d'autant plus que le système de «tirette» (nécessité d'alterner les hommes et les femmes sur les listes) concrétise une justice dans la répartition des sièges. On évite ainsi de voir les hommes en tête de liste et toutes les femmes à des places non-éligibles...C'est remarquable.

Mais par ailleurs, les postes à responsabilité en politique comme dans le monde de l'entreprise sont occupés prioritairement par des hommes. La faute, évidemment, à la maternité, à la vie de famille...et au conflit intime que doit affronter la femme : on peut beaucoup aimer son métier et rêver d'en gravir les échelons de responsabilité...les jeunes mères se sentent responsables aussi de leur famille. A l'heure où la maternité se choisit, la priorité familiale en devient plus forte aussi...Paradoxe du féminisme? »

- Le cas échéant, comment faudrait-il améliorer ce rapport hommes/femmes? Quelles actions concrètes faudrait-il poser? Que faudrait-il transformer?

« Ce qui devrait changer, c'est l'éternel «plan drague» des hommes face à leurs jeunes collègues. Ce côté «vieux mâle dominant» est à la fois énervant et grotesque. Chez certains, la drague est un

réflexe, comme respirer...C'est insupportable et cela empêche une vraie égalité professionnelle....basée sur la réflexion et la qualité du travail.

Il s'agit donc de multiplier les actions éducatives pour que ces messieurs cessent de se sentir irrésistibles!

Plus sérieusement, il faudrait favoriser l'organisation des horaires des enfants avec ceux du travail des parents. Certaines écoles terminent à 15 heures 30 et puis, ce sont des garderies sans intérêt: que doivent faire les parents? Les laisser croupir en garderie ? Alors, souvent la mère choisit un part-time...

Nous rêvons tous d'une école qui associe la formation intellectuelle avec la pratique des arts (musique, par exemple), celle des sports, des activités sociales ou culturelles...Seules les écoles internationales ou celles réservées aux fonctionnaires européens qui peuvent profiter de ce type de projet. Il faut donc favoriser la carrière des femmes en organisant plus positivement les activités des enfants. »

Les trois jeunes femmes belges que nous avons interrogées – toutes universitaires- semblent donc s'accorder pour dire que la situation féminine en Belgique est positive et reste « en mouvement ». Des actions sont posées pour réaliser l'égalité entre hommes et femmes, grâce à une volonté politique tenace, sans doute talonnée par des groupes de pression très actifs sur le terrain. Mais dans la carrière d'une femme, la maternité demeurent un point de rupture. Elle semble être un frein à l'égalité de traitement du parcours professionnel des personnes des deux sexes. Le système de garde des enfants, surtout en âge scolaire, reste un souci majeur qui ne permet pas l'implication optimale des mères dans l'exercice de leur profession.

Conclusion générale

Il est un mot plus doux que « mère », « maison » ou « paradis », ce mot est « liberté ».

(Matilda J. Gage, féministe américaine, 1826-1898)

Partant du choc ressenti en regardant la télévision italienne et la façon dont les femmes y étaient souvent représentées, nous avons réfléchi, dans ce travail, à l'histoire et au rôle de ce média, mais aussi à la situation de la femme en Italie.

Que pouvons-nous conclure ?

Quand on parle des rapports homme-femme en Italie, de nombreux clichés viennent en tête : le macho séduisant, la "mama" envahissante se sacrifiant pour ses fils, la jeune femme voluptueuse et coquette. Au-delà de ces images toutes faites, qu'en est-il aujourd'hui de la place de la femme dans la société italienne ?

Comme dans beaucoup de pays du sud, le poids du rôle traditionnel des hommes et des femmes se fait encore sentir. C'est un héritage culturel, celui d'une société patriarcale où l'homme était tout puissant et la femme essentiellement une mère. Pour cette raison, aujourd'hui encore en Europe, les femmes du sud jouissent de moins de droits que dans les sociétés anglo-saxonnes (ref : Resta, Esther, 2012, *La société patriarcale face à la résistance des femmes: l'histoire interdite du problème de genre*, France, L'Harmattan).

Au-delà de la question de la société patriarcale, le poids de l'Eglise et du Vatican n'aura pas favorisé une émancipation de la femme aussi rapide que dans d'autres pays. L'image de la femme véhiculée par les instances religieuses est celle de la subordination, de l'infériorité, d'un rôle de pécheresse séductrice. Elle valorise exclusivement l'image féminine de la Vierge, de l'épouse et de la mère. Difficile de s'en défaire !

Cependant, à partir des années 70 et de l'étude des Women Studies sur les campus américains, l'histoire des femmes en Italie et en Europe s'accélère en prenant place dans le cadre du mouvement féministe. Grâce à leur caractère très politique et idéologique, les thèmes, les propositions, les débats se sont propagés très rapidement des Etats-Unis au vieux continent.

Droit de vote, divorce, contraception, avortement contre le poids du passé et celui de l'Eglise, les femmes italiennes ont conquis peu à peu leur autonomie et leur émancipation.

De plus, dans presque tous les pays industrialisés, les dernières décennies ont été marquées par une forte hausse de la proportion de femmes sur le marché du travail, accompagnée d'une baisse des taux de natalité. Pourtant, ce n'est pas le cas en Italie. L'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail, en particulier pour les mères ayant de jeunes enfants, s'est révélée être modeste, et où le taux de fécondité a dangereusement chuté. Cette situation s'explique peut-être par les rigidités institutionnelles du marché du travail, ainsi que par les caractéristiques des structures publiques d'accueil des jeunes enfants.

Dans ce contexte, Silvio Berlusconi imposa en Italie dans les années 80 une télévision qui reposait sur le football, le sexe et les films violents. Durant une vingtaine d'années, les femmes ont été présentées comme de beaux objets avec lesquels on joue. Au-delà du ridicule, ce type de programmes a été une vraie catastrophe culturelle et sociale. C'était de la télévision-poubelle qui autorisa une image de la femme dégradée comme nulle part ailleurs. De nombreuses femmes italiennes finirent par se rebeller contre la représentation humiliante d'elle-même qui leur était imposée.

Cependant les choses changent. Le poids de l'Europe et des lois qu'elle impose à ses pays membres font bouger les choses lentement mais sûrement. « Les lois qu'elle impose »...C'est un constat que nous tirons. Partout où la situation de discrimination doit évoluer, il ne semble y avoir qu'une seule méthode pour faire bouger les choses : l'obligation légale qu'elle provienne des lois nationales ou européennes. De simples « recommandations » ou « conseils » ne suffisent pas. Il faut des lois et une vérification pointue de ses applications par diverses instances, nationales, européennes ou internationales. Ce sont ces obligations légales qui ont fait progresser la situation des femmes dans les pays du nord de l'Europe. On l'a vu en politique, dans les médias, dans l'accès au monde professionnel, en Suède comme en Belgique.

Bien sûr, la chape culturelle et religieuse qui peut écraser les Italiennes était moins

présente dans ces contrées, mais c'est un travail législatif ardu et même un recours à un système de quotas qui a permis d'augmenter le nombre de femmes dans les instances parlementaires, notamment en Belgique.

Au nord comme au sud, la voie de la parité hommes-femmes est en marche. Il reste de grands progrès à faire dans le milieu du travail. L'accès à une profession n'est pas facile pour les femmes, particulièrement en période de crise.

D'autant plus que les femmes elles-mêmes ne désirent pas toujours « devenir un homme comme les autres »...c'est-à-dire exercer leur profession de la même façon que ces derniers. En effet, pour toutes les jeunes femmes que nous avons rencontrées, la maternité reste sinon un frein, du moins une expérience de vie et une responsabilité qui les fait réfléchir. Travailler, oui, sûrement ! Mais à quel prix ? Imprégnées par la responsabilité des enfants qu'elles ont choisi de mettre au monde, souvent les jeunes diplômées n'accordent pas à leur carrière une valeur aussi exclusive que leurs compagnons. Elles recherchent un épanouissement professionnel, mais aussi, souvent, du temps, de la liberté, de l'autonomie qui leur permettent de combiner travail et vie de famille.

Au-delà des considérations égalitaires que nous avons abordées et de leurs progrès, restent bien des points sombres. Nous avons vu comment le harcèlement est encore présent au quotidien. La presse relaie chaque jour les faits de violence subie par les femmes, à l'intérieur de chez elles comme à l'extérieur. De plus, au cours de notre étude, nous avons constaté que ces discriminations dont est victime la moitié féminine de la société pourraient être aussi celles d'autres minorités : les émigrés, les homosexuels, les handicapés. Pour eux aussi, le travail d'égalité est entamé. Mais il faudra encore bien du temps pour l'accomplir totalement.

Au terme de ce travail, nous avons une pensée particulière pour ce beau projet Erasmus. C'est lui qui nous a menée en Italie, qui a bouleversé notre pensée, nous a interrogée, nous a forcée à une réflexion qui sorte des impressions premières.

Nous avons vécu de belles rencontres, notre mentalité un peu étroite a été secouée, nous avons réalisé notre appartenance à une autre culture plus large: celle de l'Europe multiculturelle aux nombreuses facettes qui tentent de se rejoindre dans un projet commun, du nord au sud du continent.

Jeune femme française, mais aussi italienne, belge...et de toutes les nationalités que nous avons croisées au cours de cette étude, nous pouvons affirmer que la vie qui nous attend se sera enrichie de notre questionnement. Nous veillerons désormais à lutter pour le respect dû à tous et le droit de chacun à vivre libre, digne, d'avoir une télévision de choix, intelligente et intègre, de pouvoir travailler dans un monde égalitaire. Mais aussi, si tel est mon projet, à choisir de mener comme je le souhaite une vie de mère...En un mot, de vivre libre !

Références Bibliographiques :

Boyer Henri et Lochard Guy, 1988, *La communication médiatique*, Seuil, France.

Casetti, Francesco, Odin Roger, 1990, *Télévisions mutation*, Revue Communication, numéro 51, Seuil, France.

Coenen, Marie-Thérèse, 1991 *La grève des femmes de la F.N. en 1966 : Une première en Europe*, Polhis, Belgique,

Commission de Réflexion sur l'Image des Femmes dans les médias, 25 septembre 2008, *Rapport sur l'image des femmes dans les médias* présidée par Michele Reiser et rapportée par Brigitte Gresy.

Cromer Sylvie, professeur à l'université de Lille II, avril 2008, *Comment la presse pour les plus jeunes contribue-t-elle à élaborer la différence des sexes ?* Dossier d'étude n° 103, CNAF.

Dejouany, Laurence, 2012, *Les femmes au piège de la négociation salariale : ou Comment demander de l'argent à son patron sans le fâcher.*, Editions L'Harmattan, France.

Petit Robert, 2004.

Gauthier Guy, Pilard Philippe, 1972, *Télévision passive, télévision active*, Tema éditions, Belgique.

Gervereau, Laurent, 2006, *Dictionnaire mondial des images*, Nouveau Monde éditions, France.

Gervereau, Laurent, 1999, *Peut-on apprendre à voir l'image?* École Nationale Supérieure des Beaux-Arts, France.

Gervereau Laurent, 2004, *Voir, comprendre, analyser les images*, Collection grands repères, France.

Goffman, Erving, 2009, *L'arrangement des sexes*, Série le genre du monde, La dispute, France.

Goffman, Erving, 1977, *La ritualisation de la féminité*, Actes de la recherche en sciences sociales, Volume 14, Numéro 14.

Grand Dictionnaire, Larousse, 1985.

Institut pour l'Egalité des Femmes et des Hommes, Bureau fédéral du Plan et le Ministère de l'Economie, Rapport 2013, *L'Ecart salarial entre femmes et hommes en Belgique*.

Macé Eric, 2006, *Les imaginaires médiatiques, une sociologie postcritique des médias*, éditions Amsterdam, France.

Machado-Marcelin, Elisabeth, 2008, *Regards croisés sur l'intime-quotidien en France et au Portugal*, Harmattan, France.

Mousseau, Jacques, 1984, Communication et le langage, La Télévision en Italie, Numéro 61.

Pages-Delon, Michele, 1989, *Le corps et ses apparences. L'envers du look*, Harmattan, France.

Reik Theodor, 1995, *La création de la femme*, Complexe, Belgique.

Resta, Esther, 2012, *La société patriarcale face à la résistance des femmes: l'histoire interdite du problème de genre*, France, L'Harmattan

Spencers, Steele et Quinn, 1999, *Under suspicion of inability : stéréotype threat and women's math performance*, journal of experimental social psychology, numéro 35.

Susca Vincenzo, 2004, Phénoménologie de Silvio Berlusconi, *Sociétés*, numéro 84.

Teyssier, 2004, *Frapper sans heurte*, Armand Colin, France.

Wolton Dominique, 2009, *La télévision une machine à communiquer*, CNRS édition, France.

Wolton Dominique, 1990, *Eloge du grand public, une théorie critique de la télévision*, Champs/Flammarion, France.

Zanardo Lorella, 2011, *Il corpo delle donne*, Feltrinelli, Italie.

Entretiens :

Entretien avec Divina Frau-Meigs, professeur à Paris 3 et chercheuse au CNRS dans l'unité mixte de recherche « communication, médias et politique »

Entretien avec Michela Marzano, chercheuse au CNRS dans l'unité de recherche du CERSES (centre de recherche sens, éthique et société) le 6 mai 2008

Propos de F. Montreynaud, présidente de l'association La meute, cités dans l'ouvrage de Jean-Pierre

Rapport sur l'Impact du marketing et de la publicité sur l'égalité des genres (2008/2038 (INI) ;
Parlement européen

Rapport de la quarante-neuvième session du CEDAW, Conseil économique et social, New-York, 2011

Tisseron Serge, conférence prononcée en 2003, *Images violentes et violence des images*, Barcelone.

Sites internet :

http://www.genreenaction.net/IMG/pdf/Text_francais_final.pdf consulté le 4 novembre 2013

http://www.scienceshumaines.com/les_fr_27748.html consulté le 6 novembre 2013

http://www.memoireonline.com/10/06/212/m_fan-club4.html consulté le 6 novembre 2013

https://www.univparis1.fr/uploads/media/La_ritualisation_de_la_féminité.pdf consulté le 7 novembre 2013

<http://tvmag.lefigaro.fr/programme-tv.html> consulté le 11 novembre 2013

http://it.wikipedia.org/wiki/Striscia_la_notizia consulté le 11 novembre 2013

<http://www.altritaliani.net/spip.php?article463> consulté le 12 novembre 2013

<http://design.repubblica.it/2009/04/15/gli-uomini-battono-le-donne-ecco-chi-telecomanda-in-casa/> consulté le 14 novembre 2013

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Holding> consulté le 15 novembre 2013

https://gate.iire.org/working_papers/IIRE%20Working%20Paper%20n°%2034.pdf consulté le décembre 2013

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/colan_0336-1500_1984_num_61_1_1638# consulté entre 18 novembre et le 10 décembre

<http://design.repubblica.it/2009/04/15/gli-uomini-battono-le-donne-ecco-chi-telecomanda-in-casa/> témoignage de personne ds le monde la TV

<http://www.maridacaterini.it/news/1170-velini-le-reazioni-di-debora-caprioglio-e-cecchi-paone.html> consulté le 20 novembre

Cairn.Info <http://www.cairn.info/article.php> consulté le 19 décembre 2013

Définition de communication -<http://lesdefinitions.fr/communication#ixzz2i53mLu7Q> consulté le 30 novembre 2013

<http://www.lavoro.gov.it/consigliera nazionale/Pages/default.aspx> consulté le 13 décembre 2013

<http://igvm-iefh.belgium.be/fr/> consulté le 13 décembre 2013

<http://www.defenseurdesdroits.fr/connaitre-son-action/la-lutte-contre-les-discriminations> consulté le 12 décembre 2013 BBC News World,

http://www.bbc.co.uk/news/world24650912ocid=socialflow_twitter_bbcworld) consulté le 15 décembre 2013

http://www.rtbf.be/info/belgique/detail_bruzelles-parite-hommes-femmes-sur-les-listes-aux-communales-en-2018?id=7666543 consulté le 12 février 2014

http://www.rtbf.be/info/regions/detail_salope-pute-petasse-c-est-dur-d-etre-une-femme-de-la-rue-a-bruxelles?id=7810997 consulté le 31 janvier 2014

http://www.marianne.net/Chroniques-du-machisme-ordinaire-les-Francaises-en-souffrent-aussi_a221311.html consulté le 1er février 2014

http://www.lavenir.net/article/detail.aspxarticleid=DMF20120727_00186231 consulté le 18 février 2014

<http://www.garance.be/cms/?Femme-de-la-rue-un-documentaire> consulté le 19 février 2014.

Les Indicateurs de l'Enseignement 2013, sur le site de la Fédération Wallonie-Bruxelles, enseignement.be consulté le 17 février 2014

Le « harcèlement de rue », filmé par une jeune Bruxelloise, fait débat », RFI.fr, 1er août 2012, http://fr.wikipedia.org/wiki/Femme_de_la_rue consulté le 18 février 2014

<http://www.lesoir.be/archives?url=/actualite/belgique/2012-07-26/femmes-insultees-a-bruxelles-un-documentaire-cree-la-polemique-928825.php>, consulté le 18 février 2014

<http://sciencepostremi.blogspot.be/2012/08/femme-de-la-rue-vs-machisme-en-vo.html> consulté le 18 février 2014

Annexe :

Témoignages de journaliste

-Di dove sei?

Mantova, Italia

-Da quando lei fa il suo lavoro di giornaliste e dove?

Scrivo da 11 anni, sono iscritto all'Ordine dei Giornalisti dal 2006. Lavoro in un'agenzia di comunicazione che si chiama PrimaPagina e scrivo anche per quotidiani, riviste e web tra cui La Voce di Romagna, Social News, Mare&Monti, Italia nel Bicchiere, ecc.

-Secondo Lei, quale l'impatto dei media sulla la società?

E' un impatto in evoluzione, a seconda del diverso tipo di mezzo utilizzato e dal contesto in cui esso agisce e viene fruito. Nonostante i tanti e veloci cambiamenti che si sono susseguiti negli ultimi anni, il principale potere dei media è quello di "agenda setting", cioè la capacità di determinare ciò su cui viene posta l'attenzione del pubblico in un determinato giorno, in una settimana, in un mese. Minore è la capacità di influenzare una visione (positiva o negativa) sul tema proposto in chiave politica, in quanto le informazioni vengono sempre più filtrate da idee, opinioni e appartenenze del contesto di riferimento delle persone.

-Come giornaliste, quale la tua opinione sulla rappresentazione delle donne nelle media italiano ?

E' un tema su cui si è dibattuto di recente, anche dopo la sollecitazione da parte del Presidente della Camera Boldrini. E che purtroppo in molti casi, come anche in quest'ultimo, viene banalizzato e stereotipato. Diciamo che la rappresentazione delle donne sui media italiani è principalmente "vecchia", non in linea con quello che di fatto è la vita della maggior parte delle donne oggi. E' una rappresentazione ancora legata all'immaginario di una società patriarcale per quanto riguarda la divisione dei ruoli ed è una rappresentazione fortemente "erotica" così come lo sono gran parte dei messaggi promozionali di prodotti, servizi ecc. che compaiono su riviste, tv e web. La proposta erotica del corpo della donna per vendere un profumo, un vestito, ma anche un detersivo, che nulla ha in sé di erotico, è una chiave semplice e poco originale per conquistare l'attenzione del pubblico, ma forse sempre meno efficace perché se tutti giocano su questo tasto, dov'è la capacità di penetrazione in un pubblico anestetizzato?

-Che cosa pensa dei media europeo e degli loro rappresentazione delle donne?

Lei vede una differenza tra la rappresentazione delle donne nelle medias italiani e oltre media stranieri in europa?

Non ho una conoscenza specifica dei media nord europei, per quanto riguarda quelli centro europei e mediterranei trovo che la rappresentazione della donna segua in alcuni casi gli stessi tratti evidenziati in precedenza, ma in modo più leggero, abbozzato, sfumato. Diciamo che i "peccati" di rappresentazione delle donne nei media italiani sono più accentuati rispetto a quelli presenti negli altri media europei.

Articles d'Emma Karlsson.

Åtrå, ou ce qui serait perdu en traduction

(1)

« Le désir, ça ne se contrôle pas », quelqu'un m'a dit, et percé un trou dans mon cœur. Ce mot me hantait pendant des mois, devenait une obsession. Je n'arrivais pas à comprendre. Je me sentais étrange, étrangère à son propos et c'est surtout à cause de ce mot, désir, et tout ce qu'il a déclenché. Je me disais que peut-être quelque chose était perdue en traduction. Désir ne voulait peut-être pas dire *åtrå*, même si mon dictionnaire me déclarait le contraire.

Je me suis posé pleines de questions sur la sexualité, la féminité. Qu'est-ce que c'est qu'être femme ? Quelle question banale ! Simone de Beauvoir m'avait très tôt appris qu'on ne naît pas femme, on le devient. Puis Judith Butler m'a fait comprendre que c'est véritablement une performance. Toutefois, les règles du jeu sont différentes selon où vous êtes. On naît femme, et on le devient. On naît homme, et on le devient. Différemment si on est né en France ou en Suède. Différemment si l'on aime jouer ou si l'on n'aime pas.

...

(2)

Le désir ne réside-t-il pas dans la langue elle-même, dans le langage ? Le français m'a séduit dès le début, et tout tourne ici autour de la séduction. L'espace public et les discours quotidiens en sont bien remplis : « qu'est ce qui vous ferait plaisir », « ça vous tente ? », ou encore « ça vous fait rêver ? ». Ici, tout pèse lourd de sensualité et d'érotisme. Chez moi ce n'est pas le cas. Ma langue maternelle a plus de pudeur, et elle est plus directe : « *vad önskas* », « *gillar du det?* » (qu'est ce que

vous souhaitez ; vous l'aimez bien ?). Les mots en suédois n'ont pas de connotation de tentation ou de séduction, au contraire des équivalents français.

La différence se trouve également dans les regards. Je reconnais facilement les regards de mes concitoyens ici en France. Il y a une sorte d'honnêteté, faute de mot plus précis, là où chez les Français il y a de la séduction. Nous, on se regarde droit aux yeux, vos regards se baladent. Parfois j'ai l'impression que vous portez votre sexualité comme un bijou alors que chez nous elle reste une lingerie. Chez nous, la séduction n'est pas une affaire publique, ou bien il est accompagné d'une bonne blague. La sexualité ne se manifeste pas au public sans de l'autodérision. Ici, au contraire, j'ai l'impression que la séduction a toujours une raison d'être - elle n'a jamais besoin de s'excuser ou de se masquer. En Suède tout est très correcte et propre, ou doit au moins avoir l'air de l'être. La séduction ne rentre peut-être pas dans cette image respectable qu'on cultive de nous-même. Lorsque l'on parle de sexualité en public en Suède cela devient vite factuel voire vulgaire, mais jamais sensuel : cela s'approcherait trop au ridicule pour nous.

...

(3)

Je suis convaincue que notre façon de parler, et donc de penser, forme nos sociétés. Alors, il y a peut-être dans le langage une clé à nos mœurs. En l'occurrence, être « sensible à » quelque chose se traduit en suédois par des mots qui sont plus proches en définition à « être susceptible » ou « bien aimer » (*vara mottaglig, gilla*). Les connotations n'ont rien de la sensibilité et la sensualité que j'entends en l'expression française. Autre exemple flagrant : en France le mot « congé maternité » est le terme le plus utilisé pour désigner le temps passé à la maison avec un bébé après l'accouchement. Cela cache une façon de penser : c'est la mère qui devrait rester à la maison. En suédois, le terme le plus utilisé c'est *föräldraledighet*, c'est à dire congé de parenté. On est deux à avoir fait un enfant, on partage alors la responsabilité (et la joie supposément...), et en suédois c'est clair dès le début. Les mots sont révélateurs de l'esprit et effectivement, j'ai l'impression que les rôles des sexes sont moins contraignants, moins étroits, en Suède.

...

(4)

Il se peut que j'aie tort, qu'à force de vivre à l'étranger pendant longtemps ma Suède natale soit devenue un fantasme pour moi, un lieu où je projette toute ma nostalgie d'enfance, tout ce qui est innocent. Il est fort possible. Mais il se peut qu'il n'y ait pas que ça. Et le sentiment reste : le sentiment que n'importe combien de temps je reste en France je ne serais jamais une femme à la française. Que le fait d'avoir appris comment être femme en Suède est d'une importance non

négligeable. C'est justement ce sentiment, plus que les statistiques sur la parité, qui me fait à la fois vouloir rester ici et vouloir fuir. Il est impossible de définir exactement ce que c'est ou d'où ça vient, ce sentiment. Par conséquent, je me dis que ce sentiment doit résider dans le vide, dans les espaces entre les mots, dans les silences. Je reste par désir de comprendre. Ce désir me semble habiter dans ces trous-là : dans l'espace que peuvent créer deux paroles mal entendues. Désir n'égale pas *åtrå*, contre toute indication dans le dictionnaire. Nos expériences ne se traduisent pas toujours en mots. Reste à savoir si j'arrive à habiter les silences selon mes propres idées de féminité et parité, si j'arrive à prendre du plaisir de jouer le jeu de séduction à la française. Ou si tout soit encore perdu en traduction.

Témoignages de jeunes québécoises.

Maud Singelos, 23 ans, étudiante à l'université de Montreal.

« Donc, au Québec le féminisme est très présent. Il y a beaucoup d'organismes qui ont été créés au début des années 70 après le mouvement féministe en 1967. Plusieurs femmes politiques sont au pouvoir pour défendre la cause de la femme est maintenir leur droits comme par exemple Françoise David qui est très connue et très bonne dans ses discours. S'il y a quelque chose que nous devrions travailler plus ce serait sur l'intégration et les droits de la femme immigrante/minorité visible qui ont encore beaucoup de difficulté a s'intégrer et a trouver du travail. Souvent ces femmes vont aussi subir beaucoup de violence conjugale mais c'est un point qui est prit très au sérieux ici et qui protégera toujours la femme. Avec le mouvement féministe qui persiste encore aujourd'hui, les femmes québécoises ont commencées a se rebeller et a aller à l'encontre du gouvernement. Heureusement ça s'est très bien passe. Aujourd'hui les choses évoluent encore lentement, mais il y a des points qu'on aimerait qui fonctionnent mieux: avoir plus de congés de maternité payé, être payées autant que les hommes (ça s'est beaucoup amélioré depuis les dernières années) et avoir accès a vraiment tous les genres d'emplois qui sont habituellement plus occupés par les hommes. Selon moi la femme au Québec est très respectée et prise en considération. Je dirai même que parfois les femmes en demandent trop ! Elles veulent trop de pouvoir, ce qui crée un déséquilibre pour l'homme. Souvent l'homme au Québec va être négligé et ne va pas accomplir les taches qu'il devrait, qu'on lui a culturellement et socialement attribuées, parce que la femme québécoise est très imposante! Elle veut tout faire et être indépendante. Sur ce point il y a beaucoup de hauts et de bas, et souvent les divorces, les séparations, arrivent a cause de ça. Il faut aussi savoir qu'environ 45% des couples québécois vivent ensemble et ont des familles sans être maries. Les lois du

divorce, de l'union du couple au Québec avantagent toujours les femmes. En ce qui concerne la télévision et le cinéma, c'est un bon miroir de notre société; la femme a toujours une place aussi importante que l'homme. Il n'y a pas de discrimination envers la femme, du moins, j'en ai pas du tout remarqué! »

Andrea Castro, 23 ans, étude en scénarisation à l'Université de Montreal, Quebec.

« Ce qui ressort le plus selon moi de la situation des femmes au Québec est la dualité quant en leur position dans la société. D'une part, avec toutes les persécutions vécues dans le passé par les hommes et la lutte pour l'égalité des sexes, les femmes au Québec se sont un peu rebellées. Ce sont elles qui sont maintenant au pouvoir dans la famille et au travail (les hauts postes sont tenus de plus en plus par des femmes). La femme québécoise est fière, elle gagne bien sa vie et elle est épanouie. Par contre, la culture nord-américaine étant ce qu'elle est, on voit énormément de femme (mais surtout des filles) adhérer au besoin superficiel transmis par les médias d'être toujours sexy et belle à tout prix. À la télévision par exemple, on retrouve l'image de la femme cultivée et l'image de la femme objet. J'ajouterais même que sans parlé du côté hyper-sexualisation des jeunes filles, même les femmes de carrière ressentent la pression énorme de remplir tous les standards véhiculés par la télévision. Il faut être à la fois intelligente, insoumise, en contrôle de sa vie financière, en plus d'avoir un physique irréprochable. Disons que la pression sociale, qui est toujours forte, l'est d'autant plus pour nous. En ce qui concerne le rapport homme-femme au Québec, je remarque qu'en essayant de toujours être égaux, les hommes se font renversés. Désormais, les femmes québécoises refusent qu'on leur ouvre la porte ou qu'on paye pour eux au restaurant. C'est considéré comme un signe d'inégalité sociale par rapport à l'homme. Je trouve que les femmes québécoises ne choisissent pas toujours bien leur bataille pour obtenir l'égalité complète. Elles combattent la galanterie ou le fait de se faire appeler mademoiselle plutôt que de lutter contre l'inégalité salariale ou encore à leur représentation dans les médias! C'est évident que les médias y sont pour beaucoup. Il est tellement aisé de changer l'opinion publique en passant par les médias que la situation des femmes au Québec en est largement influencé. »

Kim Beauregard, 22 ans, *je suis à ma première année d'étude universitaire en communication et relations humaines, université du Québec à Montreal, j'ai également fait 3 ans de cégep après le secondaire au Québec.*

-Que penses tu de la représentation des femmes dans la télévision de ton pays ?

« Dans notre pays, les femmes sont beaucoup représentée selon le modèle physique que nous devrions avoir. Elles servent surtout « d'objet » dans la publicité. c'est-à-dire qu'elles servent à rendre la publicité plus belle. Il commence à avoir quelques pub qui dénoncent cette femme « objet » mais sans plus. »

-Que penses tu du rapport d'égalité homme femme au canada, ou au Québec (si c'est différent entre le reste du canada et le Québec),

« L'égalité homme/femme est très présente. La place où il y a encore un problème, c'est au niveau de l'emploi. Dans certain domaine, les femmes ne sont pas payés le même salaire que les hommes pour les mêmes tâches. De plus, il peut encore être difficile pour une femme de gravir des échelons dans une grosse société. J'entends par là que nous voyons rarement des femmes en position d'autorité dans les grosses entreprises. Par contre, il y a eu une loi qui est passé pour l'équité salariale il y a quelques années, pour que les femmes aient une rétroaction sur leur salaire sur une période de 10 ans. Donc les femmes ont récupéré l'inégalité salariale d'il y a 10 ans, mais il y a toujours des exceptions encore aujourd'hui! »

- Et selon toi comment améliorer cette égalité, par quoi cela passe t-il (par la représentation des femmes dans les magazines, des le pub, à la tv, voit on beaucoup de femme au pouvoir?)

« Il y a déjà en plasse au québec (je ne sais pas si c'est aussi au canada et ailleurs) une journée sans maquillage. Une fois par année (la même journée pour tout le monde), les femmes ne doivent pas se maquiller. De plus, il y a la compagnie Dove qui fait beaucoup de pub à ce sujet avec des madames bien ordinaire, comme tout le monde. Dove fait aussi des ateliers auprès des jeunes sur la beauté pour commencer à prévenir les problèmes d'estime de soi, de maladies (anorexie), etc. Il y a aussi un magasin ici, aerie, qui est un magasin de lingerie qui a décidé qui ne retouchait plus les photos de ses mannequins pour présenter leurs produits ! Je pense qu'on commence bien avec ça. Mais pour ce qui est des femmes au pouvoir, je ne sais vraiment pas... je n'ai aucune idée de ce qu'on pourrait faire. Il y a toujours un début à tout! regarde au québec, au dernière élection, c'est une femme qui est devenu première ministre du québec, mais bon cela veut pas dire qu'elle fait un excellent boulot, mais ça c'est vraiment plus à cause de sa personnalité que parce que c'est une femme. »

Table des matières

Avant-propos.....	3
Introduction générale.....	4
1. Présentation du plan	5
2. Pourquoi cette recherche?.....	7
3. La télévision, miroir de la société ?.....	8
4. La place des femmes dans la société d'aujourd'hui.....	9
5. Communiquer ?.....	9
Chapitre I . Partie théorique : la télévision et les rôles sociaux.....	11
Première partie :Pour une connaissance et une compréhension de la télévision.....	12
1.1. Histoire de la télévision en général.....	12
1.2. La télévision et son influence.....	14
1.3. L'image, lui donner un sens.....	15
1.4. Pour une pédagogie de l'image.....	16
1.5. Erving Goffman : L'arrangement des sexes, 2009.....	17
Deuxième partie : Constat d'utilisation de la télévision. Médias et répartition du temps de vision des femmes dans un pays européen, la France.....	20
2.1. « Les médias ou la moitié de notre vie ».....	20
2.2. Quelques chiffres représentant le temps de contact du téléspectateur moyen avec la télévision dans un pays européen, la France.....	20
2.3. Un repaire en chiffres sur la consommation des médias dans un pays européen, la France.	21
2.4. Les médias et leurs rôles : « Les médias sont des passeurs ».....	22
Chapitre II : En Italie.....	25
Première partie : La télévision italienne selon l'ouvrage « La Télévision italienne », de Jacques Mousseau, journaliste français 1984.....	26
1.1. Les grandes dates.....	26
1.2. Un mot sur l'histoire de la TV italienne.....	28
1.3. Un mot sur l'histoire de la RAI (Radiotelevision Audizione Italiana).....	29
1.4. « La Démocratie chrétienne a gouverné la RAI comme elle a gouverné l'État. ».....	30
1.5. Un écart entre le RAI et son public.....	31
1.6 La liberté de la télévision privée	32
1.7. Berlusconi, une concurrence rude.....	33
Deuxième partie : Constat et analyse des chaînes de Berlusconi.....	36
2.1. Etat des lieux actuel: nombre de chaînes / commerciales ou publiques / financement/ Berlusconi : avant-après.....	36
2.2. Constat sur la représentation de la femme dans la TV italienne et dans société.....	36
2.3. La sous-représentation des femmes reflète la société.	37
2.4 « Il corpo delle donne » le livre et le documentaire de Lorella Zanardo, 2011.....	38
2.5. Partie pratique : Analyse détaillée de l'émission « Striscia la notizia ».	39
2.6. Les Veline sont-elles un stéréotype de la femme menaçant pour sa représentation?.....	43
2.7. Les femmes italiennes à la TV, un intime bafoué.....	44
2.8. Italie, là où domine l'homme : une société patriarcale.....	45
2.9. « La création de la femme » de Theodor Reik, 1995.....	48
Troisième partie: La situation juridique des femmes en Europe et dans le monde.....	50
3.1. La situation des femmes dans le monde et en Europe.....	50
3.1. Le droit européen dans le domaine de l'égalité des hommes et des femmes : constat et solution.....	51
3.3. L'étude du World Economic Forum.....	54

3.4. La situation des femmes en Italie analysée par des instances internationales.....	56
3.5. Dans la rue, en février de la même année 2011.....	57
Quatrième partie : la parole est aux jeunes européennes.....	59
4.1 Camille, 23 ans, France, 5e année faculté médecine vétérinaire à Liège.....	59
4.2 Camilla, 25 ans, de Feltre, Italie, étudiante en philosophie, master 2 :	60
4.3 Tea Noris, 30 ans, de Brescia, ancienne étudiante en Philosophie et professeure de danse.	60
4.4 Serena, 23 ans, de Sassuolo, province de Modène, étudiante en Science internationale à Torino.....	61
4.5. Roisin Flynn, 20 ans, Irlande, étudiante en Langues étrangères appliquées. (Témoignage retranscrit avec ses imperfections).....	62
Chapitre III. La situation de la femme telle qu'elle est présentée à la télévision italienne trouve- elle un écho dans d'autres pays occidentaux ?.....	64
Première partie : un bilan européen.	66
1.1. Comment le droit de vote et celui de l'éligibilité au niveau national ont-ils évolué en Europe au cours du XXe siècle ?.....	66
1.2. Une différence entre le nord et le sud de l'Europe.....	68
1.3. Une différence liée au travail.....	68
Deuxième partie : Le cas de la Suède.....	71
2.1. La Suède, un modèle pour le travail des femmes ?	71
2.2. La Suède, la question de la parité.....	72
2.3. Le soutien social à la femme.....	72
2.4. Pourtant, il reste tant de problèmes.....	73
2.5. Le témoignage d'une Suédoise vivant en France.	75
Troisième partie : La Belgique.....	78
3.1. La question de la parité en politique.....	78
3.2. La situation particulière de la Région de Bruxelles-Capitale :	79
3.3. La situation de la femme dans le monde du travail.....	80
3.4. La représentation de la femme dans les télévisions belges : baromètre du CSA.....	84
3.5. Analyse du documentaire de Sophie Peeters « Femme de la rue ».....	85
3.6. Paroles aux jeunes femmes belges.....	90
Conclusion générale.....	94
Références Bibliographiques :	99
Entretiens :	101
Sites internet :	102
Annexe :	105